Rapport d'Activités **2019**

Unapei 30

Unapei 30

UN ENGAGEMENT DE PROXIMITÉ

Directeur de la publication : Bernard Flutte. Rédactrice en chef : Audrey Leroy.
Maquette : MGT Quidam et Unapei 30. Impression : ESAT Saint Exupéry.Tirage : 150 exemplaires.

SOMMAIRE

Unapei 30

Le mot du Président 02
Un engagement bénévole 04
L'Opération Brioches 06
Le mot du Directeur Général 08
Organigramme 10

Bilan et Activités

Bilan Social 12
Formation Professionnelle 15
Direction des Ressources Humaines 16
Direction Administrative et Financière 18
Service Qualité 20
Service Communication 21
Responsabilité Sociétale des Organisations 22
Le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées 24
CEZ'Attitudes, l'inclusion par l'habitat 25
Cartographie des établissements 26
Les chiffres clés 28
Le siège social 29
Les établissements 30

Bernard FLUTTE
Président

LE MOT DU PRÉSIDENT

Il est d'usage que l'édito du Rapport d'Activités relate l'un des temps forts de l'année précédente.

Mais comment ne pas évoquer la période particulière que nous avons toutes et tous vécu ce début d'année 2020 ? Le confinement dû à la COVID-19 nous a propulsés dans une situation inédite pour nos établissements.

Si nous avons traversé cette pandémie sans avoir à déplorer la moindre personne contaminée, qu'elle soit salariée ou personne en situation de handicap que nous accompagnons, **nous le devons à la robustesse et au sérieux de notre organisation**.

J'en profite ici pour remercier l'ensemble des salariés pour leur dévouement et leur implication dans cette période inédite. **Je ne peux que saluer leur professionnalisme dans l'application des gestes barrières, tout en accompagnant des personnes en situation de handicap pour qui il est parfois très difficile de comprendre cette distanciation.**

J'en profite aussi pour saluer le courage des familles qui n'ont pu voir leur proche pendant plus de trois mois.

Pour ce qui est maintenant de 2019, la réalisation majeure de l'Unapei 30 a été **l'écriture de notre projet associatif 2020-2024**.

Toutes les parties prenantes de l'association, les familles, les salariés, et les personnes en situation de handicap que nous accompagnons, ont été impliquées dans l'écriture de ce projet associatif.

L'axe majeur de ce projet est **d'accompagner chaque personne en situation de handicap à être actrice de sa vie.**

Nous faisons nôtre, la conviction qu'une personne en situation de handicap a des droits et que pour pouvoir les exercer elle a besoin d'être soutenue.

Êtres de droits plus qu'objets de soin, les personnes que nous accompagnons sont reconnues dans leurs désirs, leurs envies, leurs capacités. Nous aidons à cette prise de conscience sociale et nous nous donnons pour mission de développer, comme base de notre action, des initiatives encourageant l'accompagnement des personnes plutôt que leur placement, et des innovations favorables aux familles et aux personnes.

Ceci a pour conséquence de **généraliser la démarche d'auto-détermination**.

Pour instaurer le nouveau paradigme de l'autodétermination, nous nous engageons à favoriser l'expression de tous (familles, personnes accueillies, professionnels) avec pour objectif de transformer les regards portés sur les personnes accompagnées, à commencer par leur propre regard. Il s'agit de mettre en place, sur les cinq ans à venir, les cadres d'une vision égalitaire des parties prenantes, en agissant d'abord localement, au plus près des personnes, pour étendre ensuite cette vision à la société.

C'est aussi **garantir à chaque personne un parcours de soins et un parcours de vie adaptés**.

Notre projet vise à décloisonner les dispositifs pour les rendre plus respectueux des parcours de vie individuels. Le respect du choix de la personne accompagnée est une valeur essentielle de notre action. Nous nous donnons comme objectif de dépasser les clivages entre médico-social et sanitaire afin d'innover à court terme pour répondre de façon agile aux besoins effectifs des personnes.

C'est enfin **accompagner la mise en œuvre de la transition inclusive**.

Nous travaillons à l'avènement d'une société plus inclusive : nous pensons la personne avant les murs et hors les murs de l'institution. À notre engagement pour la transition inclusive et au refus de ne voir dans la personne qu'un objet de soins, nous adjoignions des actions au plus proche des personnes et de leur quotidien.

Nous poursuivrons ainsi, dans les années à venir, des expérimentations porteuses de nouveaux possibles pour les personnes accompagnées, afin de valoriser l'autonomie et le potentiel de chacun.

Notre ambition est grande, mais je suis confiant dans la capacité de chacun, professionnel, parent et personne en situation de handicap, à conduire ce changement.

Un engagement bénévole

L'Unapei 30 est administrée par un Conseil d'Administration composé de 6 à 21 membres actifs bénévoles, élus par l'Assemblée Générale Ordinaire pour une durée de trois ans renouvelable par tiers chaque année. Ils disposent d'une voix délibérative.

Le Conseil d'Administration doit compter au minimum 2/3 de parents de personnes en situation de handicap et peut inviter, avec voix consultative, à participer à ses travaux toute personne jugée utile.

Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes et toutes les opérations nécessaires au bon fonctionnement de l'association qui ne sont pas réservés à l'Assemblée Générale et pour administrer les établissements et services créés et gérés par elle.

En particulier le Conseil d'Administration :

- Approuve les budgets, les comptes administratifs, EPRD, et ERRD des établissements et services qui sont soumis aux autorités de tarification.
- Approuve les projets d'établissements et services.
- Informe l'Assemblée Générale Ordinaire de la gestion de son patrimoine.
- Est force de proposition en ce qui concerne l'évolution et l'innovation de la prise en charge des personnes accompagnées par les établissements et services de l'association.

Les missions de l'Unapei 30

L'Unapei 30 accompagne des personnes en situation de handicap du plus jeune âge jusqu'en fin de vie. Elle assure, le plus souvent possible, le parcours de vie de la personne en situation de handicap au sein de ses établissements et services.

Afin de prendre en compte l'évolution des politiques publiques, l'association anticipe les besoins, recherche des réponses innovantes et diversifiées afin d'enrichir et d'harmoniser l'offre médicosociale sur son territoire.

Sa feuille de route est donnée par son projet associatif pour une durée de cinq ans.

Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2019 :

Président : Bernard FLUTTE

Président Adjoint : Christian ROUGIER

Vice-Président(e)s : Lydie BOUTEILLER, André FOURNIER, Christine PAILHON

Secrétaire : Christian ROUGIER

Secrétaire Adjointe : Ursula BITAM

Trésorier : Daniel BOUTEILLER

Trésorier Adjoint : Jean-Marie PAILLAU

Membres du Conseil d'Administration : Cécile BEAUCHESNE, Sylvie BRES, François BROQUÈRE, Gérard FILARY, Isabelle GUEUDIN, Fabienne LUCA, Danielle MARTIN, Anne-Marie MOLERA, Dominique MORTIER, Séverine PETIT, Michel SOLEAN, Élisabeth TOUSSAINT

La Vie Associative de l'Unapei 30

L'Unapei 30 est **une organisation à but non lucratif** au service de la personne en situation de handicap, déficiente intellectuelle avec ou sans trouble associé.

Pour l'Unapei 30, sont considérées comme personnes en situation de handicap les personnes (enfants ou adultes) qui ont un retard global des acquisitions, une limitation des capacités adaptatives et qui ont des difficultés durables à se représenter elles-mêmes, qu'il s'agisse notamment de la déficience intellectuelle ou cognitive, de polyhandicap, d'autisme, d'infirmité motrice-cérébrale et de handicap psychique.

L'association soutient les familles et accompagne les personnes tout au long de leur vie. Elle agit au quotidien pour que les personnes handicapées, quels que soient leur degré de handicap, leur âge, leur capacité d'intégration, puissent prendre place le plus harmonieusement possible dans un environnement qui leur est encore trop souvent inadapté comme il peut l'être aussi à leurs proches.

L'Unapei 30 a pour ambition de faire connaître et reconnaître les difficultés liées au handicap et apporter des solutions concrètes, réalistes, adaptées mais aussi innovantes dans l'accompagnement des personnes qu'elle accueille. Son projet associatif est l'occasion de mettre l'accent sur **l'accompagnement des personnes en situation de handicap à être actrices de leur vie, d'affirmer le modèle parental comme une marque employeur éthique, de développer l'action militante et familiale sur le territoire et de faire valoir son influence et sa capacité d'action.**

Actions pour être connue et reconnue

- Réunions de familles et/ou à thème avec ou non un intervenant externe.
- Diffusion d'informations par l'intermédiaire du journal, du site internet, et des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn, Instagram).
- Organisation de table ronde et/ou de conférence-débat.
- Participation à des actions menées avec ses établissements ou avec d'autres instances.
- Mise en place de groupes de travail administrateurs-professionnels sur divers projets et pour améliorer sa communication.
- Organisation de l'Opération Brioches, d'animations festives et conviviales (ferrade, course camarguaise, lotos, repas...).
- Représentation de l'association dans différentes instances (CCAS, MDPH, ARS, CAF, CREAI, Unapei Occitanie,...).

La richesse de l'association repose sur le vivier de ses adhérents. Elle ne peut fonctionner sans la coopération de femmes et d'hommes. Le nombre d'adhérents porte directement le poids politique de l'association, aussi augmenter le nombre d'adhérents reste une de ses priorités.

Le sens d'une adhésion repose sur un engagement qu'il soit petit ou grand, visible ou invisible.

«Adhérer à l'Unapei 30 est un geste militant qui contribue à faire avancer la cause des personnes en situation de handicap.»

RÉSULTATS DEL'OPÉRATION BRIOCHES 2019

7 044
brioches pour
le bassin alésien

9 966
brioches pour
le Gard rhodanien

9 100
brioches pour
le bassin nîmois

Un bilan **très positif** !

L'opé brioches

Merci à tous les **bénévoles** sans qui cela ne serait pas possible !

Encore un succès pour l'Opération Brioches !

L'Opération Brioches est l'événement phare de l'activité militante de l'Unapei 30 chaque année, au mois d'octobre.

2019 n'a pas dérogé à cette règle, et c'est ainsi l'occasion pour l'association de sensibiliser le grand public au handicap mental et de collecter des fonds, afin de porter des projets en direction des personnes que l'Unapei 30 accompagne au travers de ses établissements et services.

Cette année, cette collecte avait pour but l'acquisition d'un Bao Pao (instrument de musique accessible aux personnes en situation de handicap) ainsi que du matériel professionnel afin d'équiper les futurs locaux de la prochaine activité de boulangerie bio de l'ESAT Véronique, en cours de relocalisation à Saint Laurent des Arbres.

Comme d'habitude, cette opération a mobilisé près de 500 bénévoles sur tout le département du Gard, familles, amis, administrateurs, professionnels et bien sûr les personnes accompagnées par l'association qui sont de loin leurs meilleurs ambassadeurs !

Tous ont donné de leur temps, un peu ou beaucoup peu importe...

Les gardois ont ainsi pu faire un don en échange d'une brioche durant toute cette semaine dans de très nombreux lieux (marchés, centres commerciaux, commerces de proximité, établissements scolaires ou universitaires, agences bancaires, hôpitaux, études notariales...).

Tout au long de la semaine, en plus de la présence de bénévoles qui proposaient nos délicieuses brioches, nous avons pu relayer les actions initiées durant cette période grâce :

- À deux reportages télévisés de France 3 et Via Occcitanie,
- Au coup d'envoi d'un match de l'USAM,
- À la remise de la brioche aux préfet et sous-préfet ainsi qu'aux députés et maires,
- Enfin, et pour la deuxième année, à l'organisation d'un dîner de gala qui cette année, s'est tenu au Restaurant Alexandre à Garons, à la faveur de l'implication du chef Michel Kayser, partenaire de l'association de longue date et que nous remercions chaleureusement pour son accueil et sa participation à cette opération.

Tous ces efforts nous ont permis d'écouler 26 126 brioches en échange de dons, dont le montant s'est élevé à 156 967 € !

Un grand Merci donc à tous ceux qui se sont impliqués dans cette semaine de collecte et Rendez-vous en 2020 !

Olivier DONATE,
Directeur Général

L'OUVERTURE D'UNE NOUVELLE PAGE POUR L'UNAPEI 30

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2019 a vu le départ à la retraite (bien méritée) de Jean-Jacques HURPY et ma nomination pour lui succéder. Jean-Jacques aura été le Directeur Général qui aura permis la réussite de la fusion des trois APEI du Département du Gard (ANAPI, AAPEI et ABPEI) pour créer la belle association départementale qu'est devenue aujourd'hui l'Unapei 30. Il laisse derrière lui un héritage qui nous oblige à donner le meilleur de nous-même, à un engagement professionnel et humain exigeant.

Je tiens par cet article à lui rendre hommage pour tout son travail et le remercier pour nos huit années de collaboration qui ont été à la fois intenses et passionnantes.

J'ai, depuis octobre 2019, la charge de dessiner, en lien étroit avec le Président et le Conseil d'Administration, l'avenir de l'Unapei 30. Je suis pour cela épaulé par Catherine MASSE, nommée Directrice des Établissements et Services (DES) mais aussi par une équipe siège (RH, Comptabilité, Qualité, Communication, RSO) et par une équipe dynamique et engagée de Directeurs et Cadres dans les établissements et services que je tiens d'ores et déjà à remercier pour leur implication et leur professionnalisme.

Cet avenir s'inscrira dans la mise en œuvre de la transition inclusive et dans le développement de l'autodétermination des personnes.

Le nouveau projet Associatif 2020-2024, travaillé avec l'ensemble des parties prenantes (Administrateurs, Familles, Personnes accompagnées, Professionnels), s'inscrit dans cette logique. Il est ma feuille de route pour les cinq prochaines années. Cette feuille de route s'enrichira des retours d'expérience, de vos propositions d'amélioration et de notre désir permanent de toujours mieux répondre aux besoins des publics accueillis ou accompagnés.

Sur l'année 2019, nous avons créé un Pôle de Compétence et de Prestations Externalisées (PCPE) qui intervient sur les territoires alésiens et bagnolais. Ce service, composé d'une équipe mobile pluridisciplinaire, intervient auprès des personnes en situation de handicap sans solution. Elle les aide à évaluer leur situation, à construire leur projet et les accompagne à le mettre en œuvre en coordonnant les acteurs du territoire susceptibles d'intervenir utilement.

Nous avons également mis en place **la première Équipe Mobile d'Accompagnement à la Scolarisation (EMAMS)** du Département qui intervient sur le l'accompagnement des équipes enseignantes afin de les aider à mieux appréhender le handicap et ses spécificités et de faciliter l'accompagnement des enfants en situation de handicap accueillis à l'école.

En perspective et toujours dans le cadre de la transition inclusive, il s'agira de créer les conditions permettant aux personnes en situation de handicap de bénéficier de prestations diverses et évolutives, tout au long de leur vie, leurs permettant de faire des choix en interaction avec les acteurs de droit commun.

À l'égard des familles, il s'agira, à la fois, **d'être en capacité de leur proposer des services de répits spécialisés** (Accueil périscolaire, handisitting, accueils pendant les vacances scolaires) et de **les aider à bénéficier, comme tout un chacun, des dispositifs de droits commun** auxquels ils ne peuvent pas accéder aujourd'hui ou si difficilement.

Ce sera aussi le travail à mener sur les dimensions **du vieillissement des personnes en situation de handicap** qui nécessite la mise en place de solutions multiples et adaptées aux besoins et aux aspirations des personnes. Il conviendra de développer les solutions institutionnelles de type FAM ou EHPAD mais également de permettre des accompagnements à la carte dans le cadre du domicile de la personne. Nous menons pour cela plusieurs projets ambitieux.

Nous aurons également à **développer notre réflexion autour de la petite enfance** afin de faciliter dès le plus jeune âge (0 à 3 ans) une mixité avec les jeunes enfants, si importante dans la construction et le développement de l'enfant.

Ce travail va nécessiter d'intensifier les partenariats entre les acteurs sur les territoires, les acteurs spécialisés médico-sociaux et sanitaires mais aussi avec l'Éducation nationale et tous les acteurs de droit commun (entreprises, collectivités, associations…). **C'est la mise en synergie de tous les acteurs de la cité qui permettra de créer une société plus solidaire et plus inclusive**.

Les sujets sont nombreux et il reste encore beaucoup à faire. Nous savons pouvoir compter sur l'engagement de l'ensemble des professionnels pour construire cet avenir tant attendu.

Enfin, cette transformation passera également par **des actions d'accompagnement des professionnels** et par ailleurs **des actions de sensibilisation des familles** afin de rendre aux personnes en situation de handicap leur pouvoir d'agir. Faisons leur confiance, je suis persuadé qu'elles nous étonneront !

ORGANIGRAMME DES ÉTABLISSEMENTS

ASSOCIATION Unapei 30

- Siège associatif
- Siège administratif

PRESTATIONS EXTERNES

- PCPE

ENFANCE ET ADOLESCENCE

- IME Les Violettes
- IME Rochebelle
- SESSAD
- EMAMS

HÉBERGEMENT ET SOINS

- EAM Les Massagues
- EAM Villaret Guiraudet
- FAM Les Agarrus
- FAM Les Yverières

ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE

- SAVS L'Oustalado
- SAVS Le Tavernol
- SAVS-SAVA de La Petite Fontaine

TRAVAIL ET INSERTION

- ESAT Les Gardons
- ESAT Saint Exupéry
- ESAT Véronique

HÉBERGEMENT ET ACCUEIL DE JOUR

- CEMA Guillaumet
- Foyer Les Agarrus
- Foyer Bernadette
- Foyer L'Oustalado
- Foyer Paul Cézanne
- Foyer Le Tavernol

EXTRAIT DU BILAN SOCIAL 2019

L'Unapei 30, composée de **26 établissements** et services, emploie, au 31 décembre 2019, **534 collaborateurs**, soit **471 ETP**. Parmi ces salariés majoritairement en CDI (471), nous comptons **18 contrats aidés** qui sont accompagnés dans la réalisation de leur projet professionnel.

Répartition par catégorie professionnelle

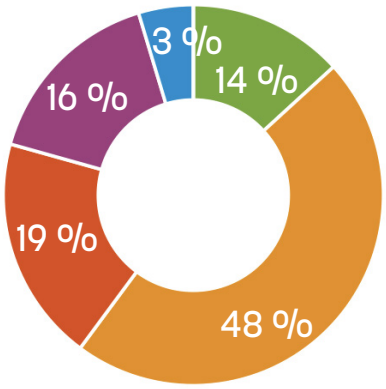

- Administration-gestion (74 personnes physiques/*71 ETP*)
- Éducatif-pédagogique (259 personnes physiques/*234,88 ETP*)
- Psychologique Paramédical (99 personnes physiques/*78,78 ETP*)
- Services généraux (84 personnes physiques/*71,60 ETP*)
- Contrats aidés (18 personnes physiques/*15 ETP*)
- Apprentissage (0 personne physique/*0 ETP*)

Répartition par sexe

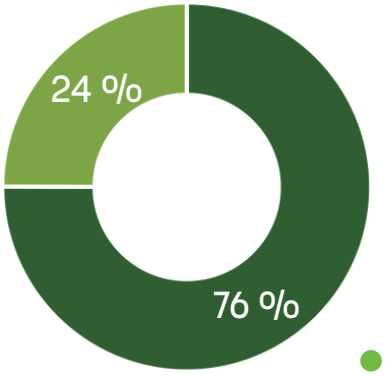

- Homme
- Femme

Les femmes sont majoritaires au sein du personnel de l'Unapei 30, elles représentent 76 % de l'effectif.

Ce taux est en adéquation avec l'état du marché de l'emploi au sein du secteur médico-social.

Répartition par sexe et selon le temps de travail

Répartition des salariés selon leur temps de travail

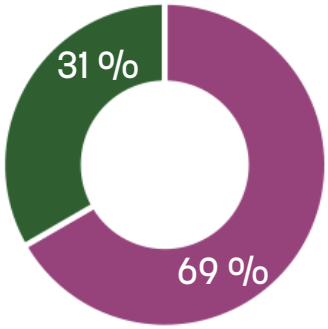

Répartition par sexe des salariés à temps partiel

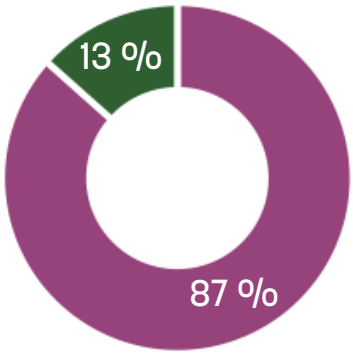

La majorité de l'effectif de l'Unapei 30 est à temps plein. Les temps partiels représentent 31 % de l'effectif.

La moitié des postes psychologiques-paramédicaux sont autorisés par les autorités de tarification à temps partiel.

Répartition par type de contrats

L'Unapei 30 compte **471 CDI** avec **62 nouvelles embauches** en 2019.

Pour assurer un accompagnement permanent des personnes en situation de handicap au sein de l'association, l'appel aux CDD est indispensable dans le cadre des remplacements de salariés absents (quel qu'en soit le motif).

Ils représentent 12 % des effectifs.

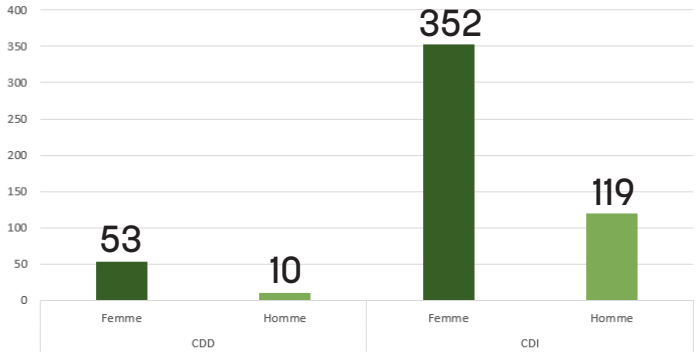

Répartition par statuts

Les salariés cadres, qui représentent 12 % des effectifs, sont essentiellement les cadres hiérarchiques, les cadres fonctionnels, les psychologues et enfin les médecins.

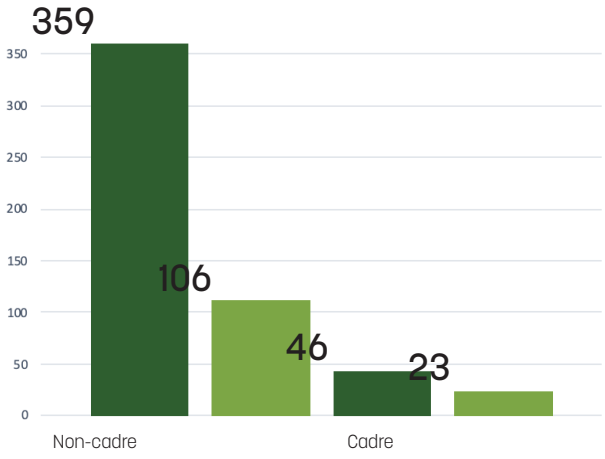

Répartition par sexe des travailleurs de nuit

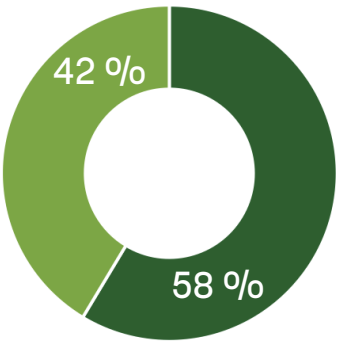

Dans chaque établissement accueillant des personnes accompagnées la nuit en internat, un veilleur de nuit surveille les locaux et les personnes.

Au sein des FAM, il existe des bînomes composés d'un veilleur de nuit et d'une aide-soignante de nuit.

58% des travailleurs de nuit sont des femmes alors que la proportion des femmes au sein de l'Unapei 30 est de 76%.

Répartition par tranche d'âge

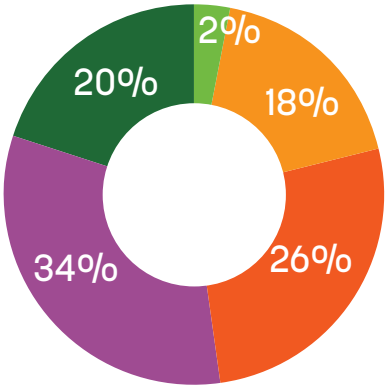

L'âge moyen est de 45,2 ans. Il a augmenté d'un demi-point par rapport à 2018.

10 embauches de salariés ayant 50 ans et plus.

10 salariés sont partis à la retraite en 2018 mais seulement 6 en 2019.

Répartition par ancienneté

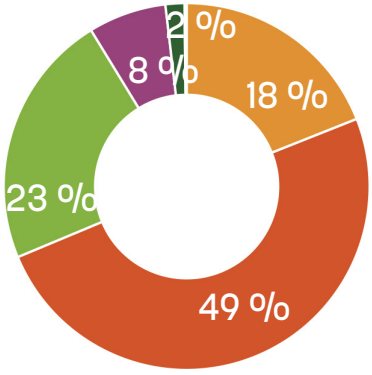

L'ancienneté moyenne se maintient à 8 ans.

Le taux de rotation est de 11,5 %.

(62 embauches et 47 départs en 2019).

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

En 2019 l'investissement formation de l'Unapei 30 a permis à plus de 1 000 stagiaires de bénéficier d'une formation.

Chaque thématique proposée s'applique à adapter les professionnels à l'évolution de l'offre de service, à améliorer la qualité de l'accueil et le suivi des personnes accompagnées, à renforcer les compétences techniques et à assurer la santé et sécurité au travail des personnes et des biens.

2019 en quelques chiffres

1 090 stagiaires | **295 195 €** | **430,5** jours de formation | **161** actions | **14 901** heures stagiaires

Répartition financière

OPCO SANTÉ **235 495 €** + BUDGETS ÉTABLISSEMENTS **59 700 €** = TOTAL DE L'INVESTISSEMENT FORMATION EN 2019 **295 195 €**

Répartition des actions de formation

	Nombre d'heures de formation	Nombre de jours de formation	Nombre de stagiaires	Nombre d'heures de formation stagiaires
Formations OPCO SANTE	2 401 H	342	726	11 662 H
Formations Budgets Etablissements	608 H	88,5	364	3239 H
TOTAL	**3 009 H**	**430,5**	**1090**	**14 901 H**
En moyenne, un stagiaire a été formé 13,5H sur 2019				

Quelques thématiques majeures de formation en 2019

Désinstitutionalisation

Habiletés sociales

Gestion de la douleur

Notion de distance relationnelle

Problématiques psychiatriques/psychiques et troubles du comportement associés

Animation de médiations canines

L'ENCADREMENT INTERMÉDIAIRE, UN MAILLON MANAGÉRIAL ESSENTIEL

Karine DARRAS,
Directrice des Ressources Humaines

La politique managériale est un des axes stratégiques de l'Unapei 30, qui y consacre un investissement conséquent par l'accompagnement et la formation des managers.

En 2019, les cadres dits « intermédiaires » (chefs de service et adjoints de direction) ont été une cible prioritaire.

Alors que les exigences managériales montent, la fonction de cadre intermédiaire s'est largement étoffée ces dernières années. Leur champ d'action s'est incontestablement étendu et le périmètre de leurs missions fortement élargi. Ces professionnels ont connu une mutation d'envergure, dont l'intégration aux équipes de direction qui aujourd'hui ne fait plus débat et vit pleinement au sein de l'Unapei 30.

Au-delà des compétences « cœur de métier » et du management de proximité, **on attend d'eux qu'ils participent activement à la réflexion stratégique, embarquent les équipes dans le changement, nouent des partenariats, représentent l'institution…** Ils doivent être force de proposition, prendre de la hauteur, tout en gardant un pied sur le terrain. Un équilibre loin d'être simple à trouver, surtout lorsqu'il faut consacrer du temps aux reportings, instances de concertation, plannings et autres tâches administratives qui prennent de plus en plus de temps… Si dans leur agenda le temps est compté, il faut pourtant trouver des espaces réservés à la réflexion pour nourrir les échanges lors des réunions de direction.

Ces nouvelles responsabilités contribuent à rendre leur fonction plus riche, alliant compétences managériales et organisationnelles, capacité à conduire le changement, développer les aptitudes individuelles au profit du projet collectif…

Leur connaissance du terrain est déterminante pour la direction. Mais il n'est pas toujours facile de trouver la bonne place et d'adopter une posture adaptée, permettant de porter les décisions, incarner l'autorité, se positionner en tant que membre de l'équipe de direction, coopérer et co-construire…. Autant d'aptitudes pourtant essentielles au bon exercice des missions et à la qualité du travail en équipe de direction.

Aussi, cette fonction constituant en quelque sorte la «colonne vertébrale» de l'organisation, nous y accordons, à l'Unapei 30, une attention particulière dans notre politique managériale et ressources humaines. **La formation et l'accompagnement aux pratiques managériales est ainsi systématiquement proposée aux managers**, ainsi qu'un accompagnement, pour les nouveaux managers, par un manager expérimenté appelé « personne ressource ». Le moyen, pour chacun, de s'approprier les concepts, méthodes et outils managériaux, pour faire vivre le référentiel managérial défini à l'Unapei 30. Des séances d'accompagnement des pratiques managériales complèteront prochainement ces actions, leur permettant d'échanger sur leurs pratiques professionnelles.

Un investissement, à la hauteur de l'engagement et du rôle essentiel qu'exercent les cadres dits intermédiaires.

LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS AU BÉNÉFICE DU CAPITAL HUMAIN

L'Unapei 30, comme tout employeur, doit veiller à la préservation de la sécurité et de la santé physique et mentale des professionnels qu'elle emploie. Ceux-ci constituent la première richesse de l'association qui permet la réalisation de ses missions d'accompagnement auprès des personnes en situation de handicap qu'elle accueille. Elle se veut d'en prendre soin, au-delà même de ses obligations réglementaires.

La prévention des risques professionnels constitue ainsi un axe majeur de la politique ressources humaines de l'Unapei 30. Celle-ci recouvre l'ensemble des dispositions mises en œuvre pour préserver la santé et la sécurité des salariés, améliorer leurs conditions de travail et tendre vers le bien être au travail.

Une démarche de prévention doit donc être construite, elle s'appuie nécessairement sur les grands principes de prévention et repose sur des méthodes et outils également ; elle doit par ailleurs impliquer les acteurs concernés.

Ainsi, pour mener à bien cette mission, un choix stratégique a été fait en 2019 d'instituer une fonction de prévention des risques professionnels à part entière, en créant un poste dédié à cette mission, chargé d'animer la démarche, analyser les risques, vérifier le respect des règles instituées, étudier les causes des accidents de travail, et développer la prévention. Pour ce, diverses actions de prévention sont menées et d'autres seront développées, mais aussi de multiples formations sont mises en œuvre auprès des salariés pour prévenir ces risques professionnels.

Trois valeurs essentielles animent cette politique de prévention : respect du salarié, transparence et dialogue social, et bonnes pratiques de prévention.

L'implication des acteurs est fondamentale pour la réussite de ces missions : services de santé au travail, organismes de prévention (Carsat), CSSCT… Pour être au plus proche du terrain, des animateurs prévention ont par ailleurs été nommés et formés au sein de chacun des établissements et services. Ils ont vocation à faire vivre la démarche de prévention des risques professionnels.

Par le déploiement de cette démarche de prévention, nous visons à développer, au sein de l'Unapei 30, une véritable culture de la prévention, portée par tous.

Nathalie POTIER
Directrice Administrative et Financière

LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

UN OUTIL DE PROSPECTIVE FINANCIÈE RÉPONDANT AUX EXIGENCES DU CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CPOM) ET AU SERVICE DES PROJETS DE NOS ÉTABLLSSEMENTS ET SERVICES

L'Unapei a signé deux CPOM pour la période 2018-2022, l'un avec le Conseil Départemental du Gard pour les budgets des Foyers et SAVS, l'autre avec l'Agence Régionale de Santé pour les budgets des IME, des ESATS et des FAM.

La signature d'un CPOM engageant les contractants sur une période de cinq ans, une longue étude et réflexion a été menée préalablement, pour définir au mieux les orientations souhaitées sur cette période, les besoins qui en découlent et les ressources à trouver pour y faire face.

Cela a également été l'occasion **d'identifier et de proposer des projets nouveaux afin de compléter et de faire évoluer notre offre de services**.

Ces projets nécessitent souvent une évolution de l'immobilier de nos établissements pour répondre aux besoins d'espaces supplémentaires, de nouvelles normes, de nouvelles organisations.

Le Plan Pluriannuel d'Investissement

Afin d'estimer au mieux les engagements financiers nécessités par les réalisations immobilières liées à ces projets, nous avons recours à un outil dénommé Plan pluriannuel d'Investissement, qui se déroule au minimum sur une durée de 5 années, en cohérence avec la durée du CPOM.

Cet outil consiste à **définir un plan d'investissement pour chacune des 5 années** à venir, en définissant le plus précisément possible l'année de réalisation de l'investissement et sa durée d'amortissement, autrement dit sa durée de vie ou d'utilisation.

Ce prévisionnel permet d'estimer le montant des charges (amortissements) qui impacteront nos budgets sur les 5 prochaines années, et de pouvoir vérifier que nous sommes en mesure de pouvoir les absorber.

Dans l'hypothèse où nous ne pourrions pas les absorber, il convient de redéfinir notre plan d'investissement (décalage dans le temps, recherche de solutions moins onéreuses, ...).

Cela nous permet également de vérifier notre capacité à supporter la dépense financière liée aux investissements et à anticiper les éventuelles demandes de financements externes identifiées.

Lorsque le plan est finalisé, une fois les investissements positionnés et les charges équilibrées, cet outil est transmis à l'organisme financeur de l'établissement pour accord (Agence Régionale de Santé et/ou Conseil Départemental du Gard). Il devient alors un outil de discussion et négociation avec le financeur, pour lui présenter nos projets d'investissements et les ressources (internes et externes) que nous proposons de mettre en place pour les réaliser.

Le financeur peut ainsi rapidement appréhender le déroulement des opérations d'investissements prévues, l'importance des surcoûts engagés par le projet, les nouveaux financements demandés, et se prononcer sur la validation ou non de l'investissement.

Le projet immobilier de l'Établissement d'Accueil Médicalisé Les Massagues

En 2018, l'obtention d'une extension de quatre places d'internat de Maison d'Accueil Spécialisé au Fam Les Massagues a conduit à revoir les travaux d'aménagement prévus dans le programme d'investissement initial, permettant ainsi de répondre davantage aux besoins des résidents.

Le projet d'aménagement, présenté dans le rapport d'activité 2018, prévoit entre autres choses, le dédoublement des chambres, des espaces collectifs plus grands, des espaces d'activités.

Afin de nous permettre d'évaluer le coût global de ces travaux (lors de l'investissement et tout au long des années suivantes) nous avons élaboré une nouvelle version du plan d'investissements de l'établissement reprenant l'ensemble de ces aménagements

Ce PPI nous a permis de vérifier que ces travaux, à hauteur de 2.7M€, pourraient être absorbés par la structure grâce à la capacité courante d'amortissements et à des réserves constituées antérieurement. Cela nous a également permis de s'assurer que le financement extérieur de 2.5M€ sollicité auprès d'établissements bancaires, pourrait être remboursé sans mettre en difficulté le niveau de trésorerie de l'établissement.

Ayant ainsi pu valider la faisabilité du projet par l'équilibrage du nouveau PPI, nous avons pu le soumettre à l'ARS et au CD 30 et obtenir rapidement leurs accords sur le projet.

Une fois les entreprises sélectionnées, les travaux ont pu être lancés et ont débuté au mois d'octobre 2019.

Le plan d'investissement nous a permis de préparer ce projet, et va également nous permettre de suivre et vérifier que les réalisations correspondent aux prévisions. En cas d'écarts importants constatés il sera nécessaire de recalculer un nouveau plan, afin d'en évaluer au mieux les futurs impacts et anticiper les ajustements nécessaires pour éviter une dérive trop importante des coûts à absorber.

Le Plan Pluriannuel d'Investissement, un outil d'anticipation, de négociation et de suivi

Le Plan Pluriannuel d'Investissement est essentiel pour des projets d'envergure comme celui de l'EAM Les Massagues, mais il est tout aussi indispensable pour des projets de moindre importance dans le cadre d'une gestion saine, fluide et quotidienne des investissements de tout établissement.

Il doit faire partie de la boite à outil indispensable à tout directeur d'établissement désireux de mener à bien des projets nécessitant des investissements.

La Direction Financière accompagne, dans sa compétence métier, les Directeurs d'établissements et la Direction Générale dans la préparation et le montage de ces projets.

Jessica PIGOURIER,
Responsable Qualité et Chargée de Projets

L'OUTIL INFORMATIQUE, FACILITATEUR DU PARTAGE D'INFORMATION ET AMÉLIORATEUR DE L'EFFICIENCE

Après la mise en place de Citrix, un réseau d'hébergement des données, et le déploiement du logiciel de gestion du dossier unique de l'usager, l'Unapei 30 poursuit le développement d'outils informatiques.

Ainsi, en 2019, ce sont trois nouveaux outils qui sont venus faciliter le travail quotidien des équipes de direction et administratives.

La création d'une base documentaire partagée tout d'abord, accessible à partir de Citrix sur lequel travaillent tous les établissements et services de l'association.

Son objectif : permettre aux personnels de direction, aux comptables et aux secrétaires de pouvoir consulter dès qu'ils en ont besoin toute sorte de documents, en étant assurés qu'il s'agit toujours de la dernière version. Les salariés du siège y déposent en effet systématiquement les procédures, les outils, les trames, les documents règlementaires associatifs, les supports de formation… Auparavant, un besoin de document se traduisait par un envoi d'email impliquant une perte de temps pour la personne effectuant la demande, dépendante du délai de réponse de son interlocuteur, mais aussi une perte de temps pour ce dernier chargé d'effectuer la recherche. La base documentaire simplifie donc cette démarche en permettant à la fois un gain de temps et une diminution du nombre d'emails échangés de part et d'autre.

Le deuxième outil mis en place est en lien étroit avec le premier. Il s'agit en effet d'une newsletter, adressée à l'ensemble des personnes ayant accès à la base documentaire partagée afin de les informer des nouveautés qui y ont été ajoutées. Intitulée L'Ad hoc (jeu de mots entre l'expression latine signifiant « Qui convient parfaitement à une situation, à un usage, à un moment précis » et « La doc' », elle est envoyée le 5 de chaque mois. Toujours dans le but de réduire le nombre d'emails échangés, L'Ad hoc permet de centraliser mensuellement les informations envoyées par les services du siège. Classées en plusieurs rubriques (RH, DAF, Qualité, RSO, Agenda…), chaque nouveauté est accompagnée du « chemin » permettant de trouver dans la base documentaire le document associé. Bien sûr, les informations urgentes qui ne pourraient pas attendre le 5 du mois suivant pour être diffusées continuent d'être envoyées par email. Notons enfin qu'en réduisant de façon importante le nombre d'emails envoyés et de leurs pièces jointes souvent volumineuses, ce nouveau système contribue à diminuer l'empreinte carbone de l'Unapei 30. On estime en effet qu'un seul email avec une pièce jointe de 1Mo, envoyé à 10 destinataires, génère 73 grammes de C02. Sur une année, les emails professionnels de 100 salariés représenteraient ainsi l'équivalent de 13 allers-retours Paris-New-York en avion !

Le dernier outil lancé fin 2019 porte un nom simple et efficace : « Go ».

Développé spécifiquement pour l'Unapei 30 par un informaticien, ce logiciel permet de rassembler en un seul et même endroit tous les plans d'actions. Jusqu'ici, chaque directeur d'établissement gérait de son côté plusieurs plans d'actions provenant de diverses sources : PAS (plan d'actions stratégiques annuel), CPOM, évaluation interne, DUERP, RSO… autant de tableaux de suivi distincts qui rendaient difficile la vision d'ensemble des actions planifiées. De plus, lors des discussions avec la Direction Générale et les services fonctionnels du siège sur l'avancée des actions, plusieurs échanges de mails étaient nécessaires afin que chacun dispose toujours de la dernière version. Go permet désormais de centraliser toutes ces actions au même endroit, et de les filtrer ou trier de multiples façons : par source, par pilote, par date prévisionnelle… Une case spécifique permet également au directeur d'établissement de renseigner le niveau d'avancement de l'action. Ainsi, les échanges avec la Direction Générale et les services fonctionnels s'en trouvent facilités puisque chacun peut accéder en temps réel à la même information.

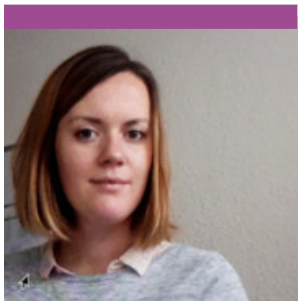

Audrey LEROY
Chargée de communication

L'ÉVÉNEMENTIEL, UN LEVIER DE COMMUNICATION INCONTOURNABLE POUR L'UNAPEI 30

L'année 2019 a été rythmée par de nombreux événements, donnant ainsi l'opportunité à l'Unapei 30 et aux gardois de se rencontrer.

En 2019, une conférence tenue par Catherine Dolto sur l'annonce du diagnostic de handicap intellectuel, ainsi qu'une table-ronde dédiée à l'inclusion ont permis à l'association d'informer et de sensibiliser le grand public à la cause des personnes en situation de handicap et de leur famille et aux problématiques auxquelles elles doivent faire face.

Des rendez-vous plus ludiques (lotos, ferrade) ont été donnés afin que les différentes parties-prenantes se retrouvent autour d'un événement convivial.

Le mois de juin a vu naître la 1ère édition de La R'HandO. Organisé avec l'objectif de collecter des fonds destinés à l'achat d'une joëlette, cet événement a également permis de toucher un public qui ne nous connaissait pas et de développer notre réseau de partenaires.

L'efficacité de l'événementiel dans notre champ d'action s'est aussi démontrée au travers de l'Opération Brioches et de son dîner de gala, dont la tenue a permis une importante collecte de dons auprès d'une cible que nous n'arrivions, jusque-là, pas à atteindre.

Que ce soit avec un objectif de collecte de fonds, de développement de notoriété ou de militantisme, les échanges favorisées entre l'Unapei 30 et le public ont porté leurs fruits, si bien que l'événementiel fait désormais partie intégrante de la stratégie de communication de l'association.

Reposant sur la création d'événements, la communication événementielle permet la rencontre entre l'association et le public à travers une mise en scène singulière. Tel un relai entre l'organisateur et le participant l'événement donne l'opportunité de véhiculer un message, de développer des liens de proximité et ainsi de déclencher l'adhésion de notre cible à la cause défendue par l'Unapei 30.

L'événementiel participe au développement de la notoriété mais c'est également un levier de collecte de fonds, via une rencontre entre donateur et organisme caritatif ou, de manière indirecte, grâce au développement d'un réseau de partenaires, intervenant sur l'événement et qui devient porte-parole de notre cause.

Parmi les atouts de l'événementiel, il est aussi à noter **le renforcement du sentiment d'appartenance à l'association des professionnels ou bénévoles œuvrant à la réalisation du projet**. Quelle que soit la durée de l'événement, le temps de préparation et le travail demandé en amont est important et nécessite la participation de chaque membre identifié. Les réunions préalables, les idées échangés et débattues, et les moyens mis en place favorisent la cohésion interne du personnel mobilisé.

Aussi bien en interne qu'en externe les retombées d'un événement sont suffisamment importantes et bénéfiques pour ne pas être négligées. L'enjeu n'est alors pas d'organiser des événements quotidiens, au risque de perdre l'audience, mais plutôt de donner du sens à chaque rencontre pour la faire correspondre à l'identité, aux valeurs et à la raison d'être de l'association. Il convient ensuite de **pérenniser ces moments phares pour fédérer le public cible autour de l'événement et par extension autour de l'Unapei 30**.

Jessica PIGOURIER,
Responsable Qualité et Chargée de Projets

Christian FOLCHER,
Responsable RSO

L'UNAPEI 30 FAIT SA PART

Connaissez-vous la légende du colibri ? L'histoire de ce minuscule oiseau qui transporte une goutte d'eau après l'autre, dans l'espoir d'éteindre l'immense incendie qui ravage sa forêt ? Son agitation semble dérisoire, pourtant il persiste car même s'il est conscient qu'il n'y parviendra pas seul, il estime devoir faire sa part.

En 2019, les colibris n'ont pas chômé ! Ils n'ont pas éteint les incendies en Californie, mais ils ont fait leur part. Les bonnes pratiques des uns, les actions innovantes des autres, commencent à impulser une réelle prise de conscience collective et de nombreux changements dans nos modes de consommation et de vie. **L'année RSO 2019 a été structurée en cinq étapes principales**.

1. La présentation à l'ensemble des salariés de la politique de développement durable (charte RSO)

Le préalable à la présentation de la politique RSO de l'Unapei 30 fut de **sensibiliser l'ensemble des salariés à l'impact du mode de vie des pays développés** sur l'humanité. (1er quadrimestre).

Cette politique prend racine dans des textes de référence nationaux et internationaux (loi PACTE, objectifs de développement durable de l'ONU, loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, lois Grenelle I et II). Elle est structurée suivant quatre piliers : économique, environnemental, social et sociétal.

L'affichage de la politique développement durable dans l'ensemble des établissements et services de l'Unapei 30 est venue clôturer la présentation du sens et des enjeux de la démarche.

2. Les diagnostics de l'ensemble des établissements et services de l'Unapei 30

Ce ne sont pas moins de 13 intervenants (conseillers en Développement Durable, chimistes, thermiciens…) et plus de 50 journées d'audit qui ont été nécessaires pour **analyser nos habitudes de fonctionnement**, les flux de personnels et de marchandises, les produits utilisés, les consommations d'énergie et d'eau, l'environnement végétal… bref, tout ce qui peut avoir un impact sur la santé des personnes et celle de notre planète.

Chaque établissement a disposé en retour, de cinq documents : un bilan d'émission de gaz à effet de serre, un diagnostic de développement durable, un rapport d'audit énergétique, une synthèse d'audit énergétique et le document de performance énergétique (DPE affiché dans l'établissement).

L'agence Primum Non Nocere a réalisé un support de présentation des différents diagnostics pour chaque établissement et en a assuré la restitution sur chacun des sites. **Plus de 400 préconisations ont été extraites des 70 rapports**, diagnostics et documents émis par les consultants sur les 14 établissements. Le COPIL les a synthétisés en 200 préconisations, facilitant ainsi la construction et la priorisation du plan d'action de chaque établissement .

3. Un plan d'actions ambitieux résultant de ces diagnostics

En préalable de la mise en œuvre des plans d'action, il était indispensable de se doter d'une organisation interne. Ainsi **un comité de pilotage siège et des comités développement durable ont été créés**, de plus un pilote RSO et des référents d'actions sont en place dans les établissements et au siège.

Le passage de l'observation à l'action nécessite une nouvelle fois de rappeler les éléments fondamentaux qui structurent notre plan d'actions stratégique RSO :

- La démarche RSO intégrée dans le projet Unapei 30 et les projets d'établissement
- L'implication de chacun comme facteur clé de réussite
- Des indicateurs initiaux indispensables afin de mesurer l'impact de nos actions
- Une visibilité et un plan d'action sur 3 ans (oct. 2019/ oct. 2022)

- Le respect de nos obligations règlementaires environnementales
- Une montée en compétence des équipes RSO pour passer à la mise en œuvre de préconisations
- Une concertation et une transparence entre établissements et siège dans la mise en œuvre des plans d'actions
- Un pilotage par le siège de toute action transversale sollicitant des financements ou des aides externes.

Afin de ne pas se disperser devant l'ampleur de la tâche, nous avons priorisé **6 domaines RSO (parmi les 12) pour construire le plan d'action** cadre Unapei 30 - 2019 /2020 : le management démarche RSO, la gestion des déchets, les achats responsables, l'hygiène des locaux, le gaspillage alimentaire et la maîtrise énergétique.

4. Un accompagnement à la transition assuré par Primum non nocere

Nous avons fait appel à un prestataire spécialisé, l'agence Primum Non Nocere® (PNN) qui possède une expertise dans les secteurs sanitaires et médico-sociaux. Aider les entreprises et collectivités à réduire leurs impacts environnementaux, économiques et sociaux sont leurs missions principales.

Grâce à une équipe pluridisciplinaire et une forte expérience de terrain, **PNN est en capacité de comprendre rapidement les enjeux, de proposer à la dirigeance des stratégies d'anticipation** et aux équipes RSO des établissements, le soutien utile à la mise en acte des transformations attendues.

Par un premier contrat PNN a assuré l'ensemble des diagnostics d'établissement sur le premier quadrimestre 2019, par un second contrat, nous avons reconduit PNN pour une durée de 3 ans jusqu'en septembre 2022, afin de nous accompagner dans la mise en œuvre de notre plan d'action.

Chaque année (sur 3 ans) nous disposons de 35 journées d'accompagnement de PNN sous différentes formes : en libre-service pour des besoins ponctuels des établissements ou du siège, en regroupement pour des formations, du conseil ou des actions de communication (comme par exemple des journées citoyennes ou des café-santé).

5. La préparation de la rénovation thermique des bâtiments de l'Unapei 30 et de son financement

Naturellement les audits énergétiques réalisés ont fait ressurgir l'état du parc immobilier de l'Unapei 30 en matière de performance énergétique. Les documents de performance énergétique (DPE) affichés dans les établissements témoignent du besoin urgent d'investissement. Isoler des bâtiments, remplacer des chaufferies, ce sont des investissements lourds, mais qui peuvent être aidés financièrement. Nous avons envisagé deux voies de financement possibles :

Les certificats d'économie d'énergie (CEE) pour rendre les bâtiments moins énergivores.

Pour cela nous avons signé une « Convention en faveur de l'efficacité énergétique » (réf- 2019-177) avec le prestataire Objectif 54. Objectif 54 a lui-même signé un contrat de délégataire avec un fournisseur d'énergie, et endossé le rôle d'Obligé entrant dans le cadre du dispositif portant sur les CEE. Objectif 54 doit donc réaliser ou faire réaliser des économies d'énergie au sens de cette législation.

Cette convention a pour objet de définir et préciser les principes et les conditions de mise en œuvre d'un partenariat visant à promouvoir la réalisation d'opération d'économie d'énergie, sur les sites des établissements de l'Unapei 30.

En 2019 nous avons inventorié l'ensemble des opérations éligibles aux CEE (isolation, remplacement de menuiseries, calorifugeages, ...) afin de pouvoir ensuite consulter des entreprises et planifier les travaux sur les 2 ans à venir.

Le « Contrat Patrimonial » permettant d'accéder au « Fonds Chaleur » (ADEME + Région Occitanie) sur tous types de projets de mise en place d'énergies renouvelables.

Pour cela nous avons signé une « Convention d'accompagnement personnalisé a un projet multi sites de conversion aux énergies thermiques renouvelables » (réf- 29391) avec la CCI du Gard.

La CCI du Gard, financée par l'Europe, l'ADEME et la Région Occitanie, va nous accompagner dans ce projet depuis les analyses d'opportunités jusqu'à la fin de la première année d'exploitation en énergie renouvellable.

En 2019 la CCI du Gard a commencé les analyses d'opportunité pour remplacer cinq chaufferies actuelles par des chaufferies automatisées biomasse, améliorer un chauffage PAC/géothermie et équiper 10 sites avec des chauffe-eau solaires.

Les aides financières attendues pour ces investissements proviendront essentiellement de l'ADEME et de l'Europe via la Région Occitanie.

L'Unapei 30 est maintenant en action vers un changement en profondeur, comme tant d'autres associations, entreprises... aujourd'hui elle « fait le chemin RSO en marchant ».

La fréquence grandissante des évènements climatiques et leurs impacts (santé, alimentation, flux migratoires) pourrait bien nous amener à faire du développement durable la priorité des priorités et ainsi ... « faire le chemin en courant ».

CRÉATION D'UN PÔLE DE COMPÉTENCES ET DEPRESTATIONS EXTERNALISÉES (PCPE)

Jérôme LEMAISTRE,
Directeur du PCPE

Dans le cadre de son CPOM associatif (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens signé avec l'ARS) ainsi que dans son nouveau projet associatif (2020-2024) l'association a fait le choix d'aller vers des dispositifs innovants, mobiles, crées il y a peu pour répondre aux problématiques des personnes en situation de handicap sans solution et lutter contre les ruptures de parcours.

C'est ainsi qu'un Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) voit le jour au 1er septembre 2019, avec la vocation de compléter l'offre existante et favoriser le maintien à domicile, l'inclusion en milieu ordinaire et la participation sociale. Ce nouveau dispositif s'inscrit dans le cadre de la démarche « Réponse accompagnée pour tous » (circulaire du 02 mai 2017).

Ses missions sont traduites aux personnes accompagnées à travers les objectifs et prestations générales présentées lors de la signature du DIPC, à savoir :

- Évaluer les besoins de la personne accompagnée.
- Coordonner les interventions des prestataires, établissements sociaux et médico- sociaux et institutions.
- Orienter vers les établissements sociaux et médico-sociaux et les partenaires relais.

Ce dispositif, de 20 places (3-60 ans), situé à Saint Quentin la Poterie rayonne sur les territoires d'Alès et de Bagnols-sur-Cèze. De par sa localisation l'Uzège devient potentiellement un troisième territoire.

Le PCPE partage les locaux avec le SESSAD et l'EMAMS (équipe d'appui à la scolarisation). Ils forment le dispositif Unapei 30. Les deux IME (Rochebelle et Les Violettes) offrent une assise territoriale importante : L'ensemble constitue le dispositif d'accompagnement Médico-Éducatif de l'Unapei 30.

Son équipe est constituée d'un chef de service, d'un éducateur spécialisé, d'une Aide Médico-Psychologique, d'une Conseillère en Économie Sociale et Familiale, d'une psychologue et d'une secrétaire.

Cette équipe pluri professionnelle, en majorité à temps partiel, permet d'être au plus proche des besoins (éducatif, sanitaire, administratif, soutien…)

Le travail des PCPE est résolument tourné vers l'inclusion en milieu ordinaire. Le PCPE n'a d'autre choix que de se tourner vers les ressources alentours pour accompagner le parcours de la personne. Il en résulte une forte dimension partenariale, qui contribue au maillage des acteurs et peut augurer une forme d'avant-garde de la plate-forme de services. En outre, le caractère souple, rapide, léger dans la réponse appartient à l'identité du PCPE.

Enfin, le fait d'intervenir à l'école, au domicile, et de manière générale au plus près des lieux de vie de l'enfant ainsi que la forte dimension d'aide et de soutien aux aidants caractérise l'identité du PCPE.

Globalement, le PCPE semble donc perçu comme une petite réponse, qui a le mérite d'exister. En effet, parce qu'elle est de qualité, elle génère des retours très positifs, que l'on retrouve tant chez les partenaires que chez les familles. La présence de ce qui peut sembler anecdotique, d'un simple coordinateur de parcours facilite en fin de compte beaucoup de choses et offre un impact très concret pour les personnes en situation complexe, qu'elles soient ou non en situation de handicap.

Le PCPE n'a pas vocation à se substituer à d'autres ESMS, il s'agit bien **d'un dispositif venant compléter la palette de l'offre médico-sociale en proposant une réponse souple et adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants**, dans une visée inclusive, leur permettant d'être accompagnées sur leur lieu de vie.

CEZ'ATTITUDES L'INCLUSION PAR L'HABITAT

Véronique DUBOST
Directrice du Foyer Bernadette et du Foyer de vie / FAM Les Agarrus

Initié en 2018, le projet d'inclusion par l'habitat s'est poursuivi en 2019.

Ce projet inédit se traduit sur le terrain par de nombreuses réflexions, informations, formations, impliquant une diversité d'acteurs, au premier rang desquels les personnes accompagnées, leurs familles et les professionnels des établissements (la triple-expertise). Il s'agit de bien comprendre que le nouveau mode d'accompagnement qui est mis en œuvre dans ce projet, vient révolutionner les pratiques professionnelles actuelles et bouleverser les habitudes.

Dans un tel contexte, le temps est un allié de poids car les évolutions opérées pour tendre vers l'auto-détermination des personnes accompagnées nécessitent de s'intéresser à l'individu en relation avec le monde dans lequel il évolue. **Cela implique donc de former tant les personnes elles-mêmes que les professionnels et les parents, et de façonner cette mutation à la fois collectivement et de manière personnalisée sur plusieurs années.**

Au foyer Bernadette comme aux Agarrus, l'année 2019 s'inscrit dans la continuité de l'année 2018, en terme de changements au niveau du rythme de vie de la personne accompagnée. Les temps de vie quotidienne, en matinée et en soirée, sont désormais adaptés selon le degré d'autonomie, les souhaits et le rythme de chaque personne, pour permettre de s'éprouver sur l'entretien de sa chambre et de sa salle de bain. En référence au modèle créé par Bel'Attitudes (Les Papillons Blancs d'Hazebrouck), chaque tâche est décomposée en une succession d'actes pour que les accompagnants adaptent leur posture en fonction des potentialités de la personne.

Cette approche objective donne de la cohérence à l'accompagnement, elle permet de mettre les bons moyens au bon moment pour la bonne personne.

Dans cette logique, les équipes éducatives ont accentué tout au long de 2019 le travail avec les personnes accompagnées sur la préparation des repas. Depuis l'idée d'un repas, en passant par les courses, la manipulation de l'argent et jusqu'à la confection du repas, l'objectif est d'offrir aux personnes accompagnées l'opportunité et/ou des situations susceptibles de favoriser l'acquisition des habiletés nécessaires à la prise de décisions et au choix, au travers des expériences et des prises de risque accompagnées.

Lorsque la crise sanitaire sera définitivement derrière nous, l'année 2020 devrait permettre :

- De terminer la première formation de l'ensemble du personnel aux « nouveaux repères pour des pratiques novatrices » par l'équipe de Bel'Attitudes.
- De poursuivre les évolutions en terme d'accompagnement avec les personnes accompagnées.
- De réaliser le transfert d'ingénierie de l'outil d'évaluation développé par Bel'Attitudes, avec le soutien méthodologique de la tête de réseau Unapei.
- D'avancer significativement le projet Cez'Attitudes sur le plan architectural, en lien avec la Mairie de Bagnols-sur-Cèze, le promoteur immobilier, le bailleur social, et les autorités de tarification.
- D'initier le travail avec les familles des personnes accompagnées, parties prenantes du projet, pour répondre à leurs inquiétudes face à la perte de repères provoquée par ce projet innovant.

CARTOGRAPHIE DES ÉTABLISSEMENTS

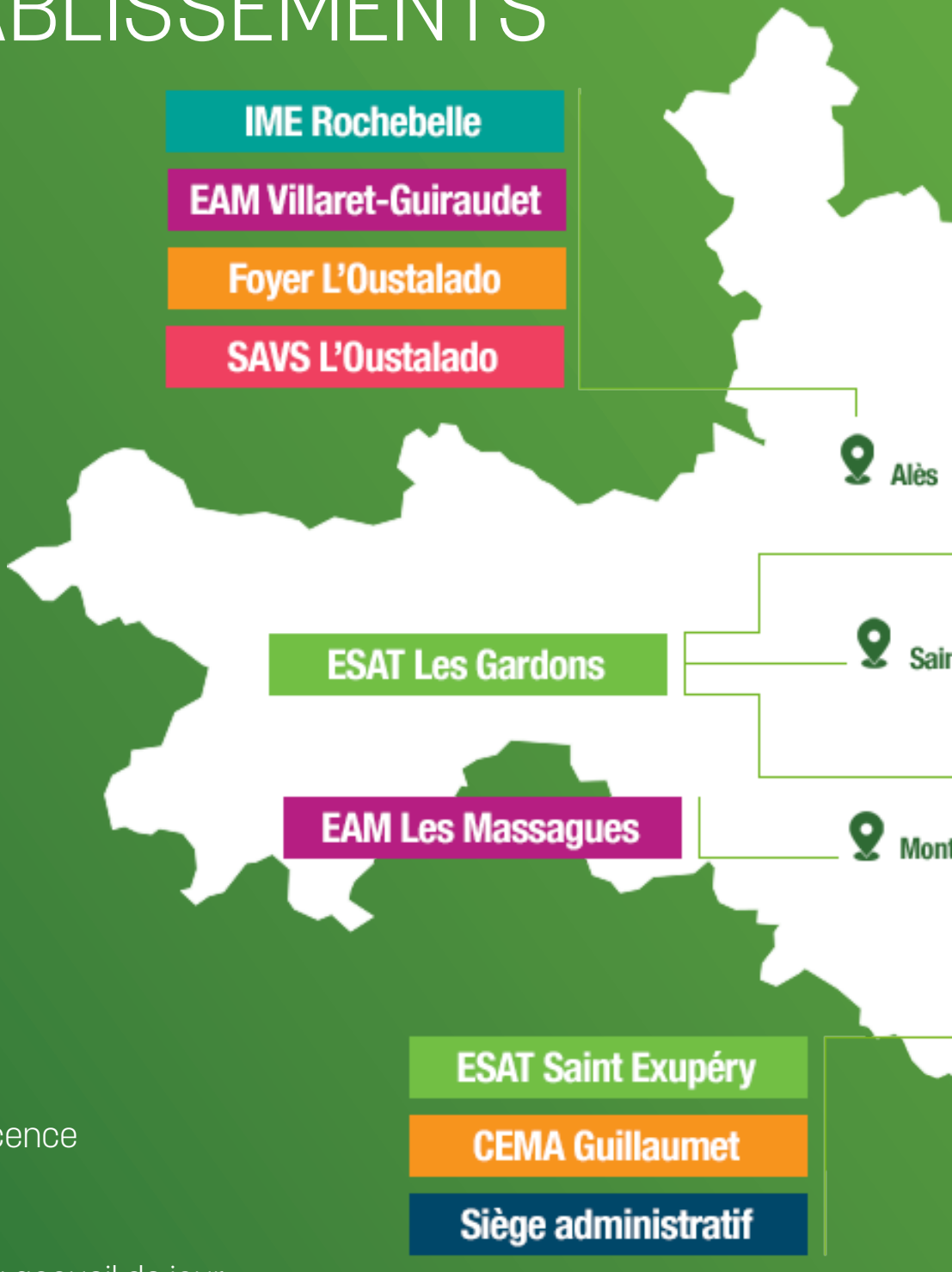

- Enfance et adolescence
- Travail et insertion
- SAVS - SAVA
- Hébergement et/ou accueil de jour
- Hébergement et soins
- Prestations externes

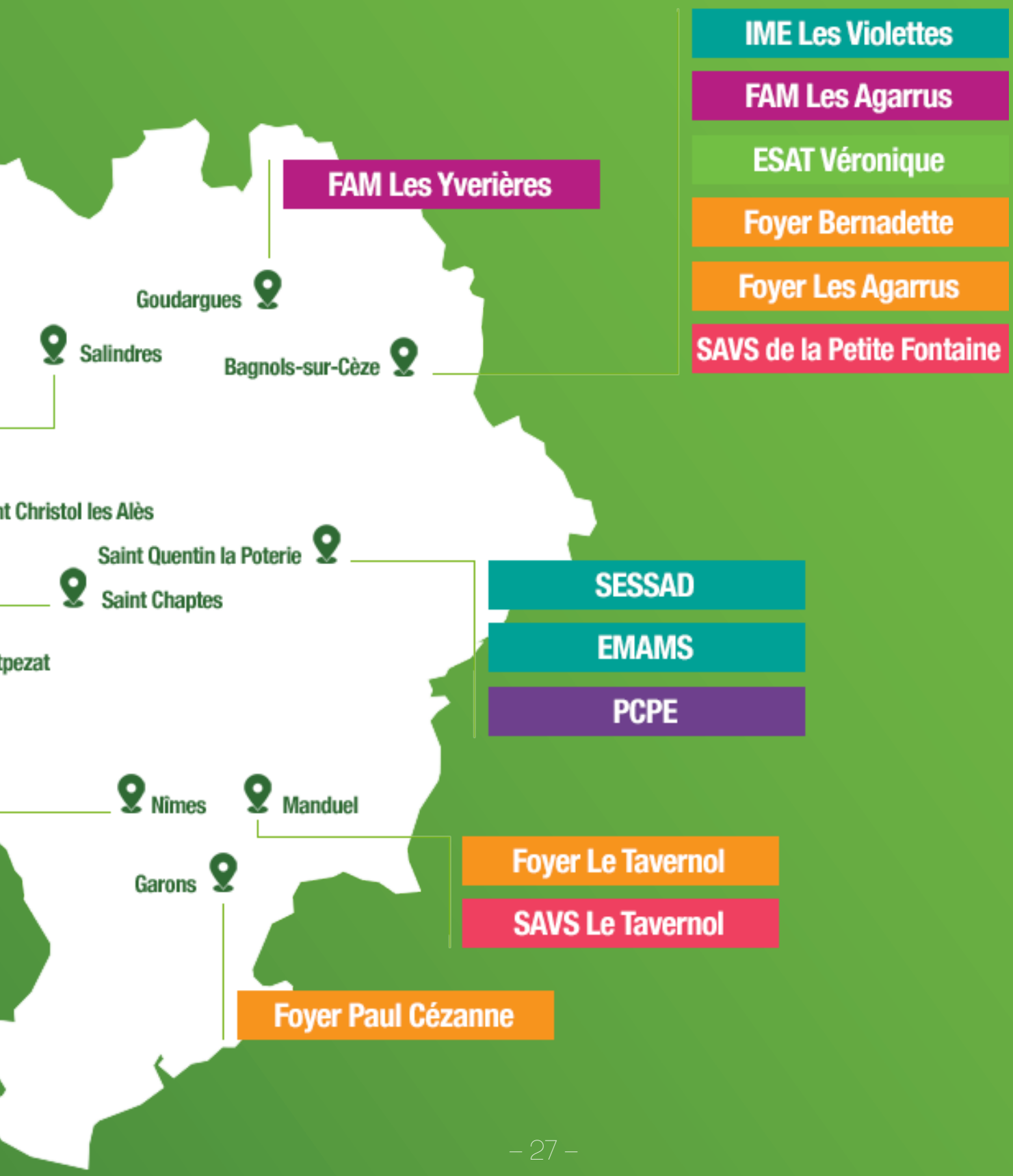
IME Les Violettes
FAM Les Agarrus
ESAT Véronique
Foyer Bernadette
Foyer Les Agarrus
SAVS de la Petite Fontaine
FAM Les Yverières
Goudargues
Salindres
Bagnols-sur-Cèze
t Christol les Alès
Saint Quentin la Poterie
Saint Chaptes
tpezat
SESSAD
EMAMS
PCPE
Nîmes
Manduel
Garons
Foyer Le Tavernol
SAVS Le Tavernol
Foyer Paul Cézanne

LES CHIFFRES CLÉS

Plus de
900
familles
accompagnées

900
places d'accueil

54 ans
d'expèrience
dans l'accompagnement
des personnes
en situation de handicap

26
établissements
et services

462
salariés

38 millions
d'euros de budget

SIÈGE SOCIAL

2, impasse Robert Schuman - 30000 Nîmes
04 66 05 05 80 - **siege@unapei30.fr**

ETP : 11,85
Autorité de contrôle :
ARS Occitanie

Le siège social de l'Association Unapei 30 a vu son autorisation renouvelée par arrêté de l'A.R.S. Occitanie en date du 6 juin 2017 pour la période 2017-2021. Il est composé d'une Direction Générale (Directeur Général et Directrice des Établissements et Services), d'une Direction des Ressources Humaines, d'une Direction Administrative et Financière et de services fonctionnels (Finance, R.H., Qualité et RSO) à l'appui des établissements et services gérés par l'association.

Missions

- **Garantir la cohérence de la politique associative** et sa traduction en axes stratégiques puis en objectifs et actions prioritaires pour l'ensemble des Directions.
- **Offrir aux établissements et services** gérés des expertises et des mutualisations de moyens.
- **Assurer les relations avec les Institutionnels** (Autorités de tarification et de contrôle, Fédérations du secteur)
- **Promouvoir et développer un Management Humain** et Performant dans l'ensemble des établissements et services.
- **Anticiper l'avenir** et préparer l'adaptation de notre offre de services aux besoins identifiés.

Projets et perspectives

- **Travailler la question du Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif** (DAME : IME, Sessad, PCPE, EMAMS, AFS).
- **Mettre en œuvre des solutions innovantes et inclusives** en prenant en compte d'abord le souhait des personnes.
- **Apporter des solutions de répits aux familles.**
- **Prendre en compte les besoins en lien avec le vieillissement des personnes.**

Retour sur 2019...

Mise en œuvre des projets, extensions et transformations validées dans le cadre du CPOM 2018-2022 :

- Création du PCPE et de la SAESAT, extension de places de MAS à l'EAM Les Massagues et l'EAM Villaret-Guiraudet, extension de places d'accueil de jour en IME pour les jeunes polyhandicapés, transformation des places de FH en places de FV au Foyer Le Tavernol et au Foyer L'Oustalado.
- Lancement du Projet d'inclusion par l'habitat : Cèz'Attitudes.
- Finalisation de tous les diagnostics RSO dans les établissements et services.
- Déploiement de notre politique managériale sur l'ensemble des cadres hiérarchiques.

IME ET SASEA
Les Violettes

6, rue des Violettes
30200 Bagnols-sur-Cèze
04 66 89 54 32
ime.violettes@unapei30.fr

Nombre de places : 56
ETP : 51,75
Financement : ARS

ENFANCE ET ADOLESCENCE

Avec deux agréments, l'IME accueille des enfants et adolescents de 6 à 20 ans, présentant des déficiences intellectuelles avec ou sans trouble associé. Le SASEA accompagne plus spécifiquement des enfants et adolescents porteurs de troubles du spectre autistique.

Objectifs

- Soutenir le développement de chaque enfant ou adolescent dans le respect de son projet construit et partagé avec sa famille.
- Proposer des temps d'accueil en journée, en internat ou en familles d'accueil spécialisées.

Prestations proposées

- Activités éducatives, pédagogiques et thérapeutiques afin de soutenir, de développer les potentiels des enfants et d'acquérir le plus d'autonomie possible dans leur vie quotidienne future.
- Scolarisation à l'interne ou en inclusion dans des établissements scolaires.
- Accompagnement plus spécifique vers le projet de vie adulte et l'intégration en structures adaptées aux besoins des adolescents et jeunes adultes.

Projets et perspectives

- Développement de dispositifs d'accompagnement plus souples, répondant aux projets des jeunes et de leurs familles.

Retour sur 2019...

- Départ de la directrice en mars 2019, remplacée par un directeur de transition. Arrivée de la nouvelle direction le 23 septembre 2019.
- Arrivée d'une nouvelle cheffe de service en mars 2019.
- Élaboration du projet d'enseignement général et professionnel et du projet de service du SASEA.
- Recrutement d'un médecin psychiatre.
- Réalisation de l'évaluation interne.
- Réalisation de plusieurs formations intra et extra muros pour rendre plus performant l'accompagnement des enfants et des jeunes de l'établissement.
- Visites d'établissements du secteur adulte.
- Rencontres intergénérationnelles avec l'EHPAD de Bonnefond.
- Réalisation de projets et de rencontres sportives inter-établissements.

IME
Rochebelle

201, rue du Mont Ricateau
30100 Alès
04 66 86 27 09
ime.rochebelle@unapei30.fr

Nombre de places : 71
ETP : 47,90
Financement : ARS

ENFANCE ET ADOLESCENCE

Au sein de ses trois services, l'IME accueille des enfants et adolescents déficients intellectuels, autistes, poly/pluri handicapés, en internat de semaine, en externat, temps plein ou séquentiel en fonction de leurs besoins et des attentes de leurs familles.

Objectifs

- Permettre le bien-être et l'épanouissement du jeune en proposant un accompagnement éducatif, pédagogique, social, médical, thérapeutique et rééducatif.
- Permettre l'apprentissage professionel spécialisé tout en construisant le parcours de vie du jeune avec sa famille. Chaque jeune a un projet individualisé.

Prestations proposées

- **Un pôle éducatif** où sont proposées des activités socialisantes, d'expression et sportives pour les plus jeunes et une approche professionnelle au travers des ateliers blanchisserie, cuisine, service et les espaces verts pour les grands adolescents.
- **Un pôle pédagogique** où deux professeurs des écoles proposent des temps de classe adaptés.
- **Un pôle thérapeutique** qui saura répondre à certaines problématiques psychiques, motrices ou rééducatives.

Projets et perspectives

- Poursuite et développement de chantiers école espaces verts en passerelle avec les ULIS et le milieu professionnel ordinaire.
- Développement des rencontres inter-établissements : proposer des rencontres tout en travaillant l'inclusion de nos jeunes dans la cité.
- Projet d'un club de vacances.
- Projet d'un forum des métiers pour les jeunes des IMPRO du territoire alésien.

Retour sur 2019...

- Mutualisation de nos installations.
- Organisation du 1er marché de Noël.
- Participation aux 2ème olympiades sur le stade d'Alès à visée inclusive.
- Rencontres familles/équipes éducatives au cours desquelles sont évoqués les projets de service.
- Mise en place d'interventions sur l'autisme avec les partenaires alésiens.

SESSAD
Unapei 30

1, place du marché
Bâtiment Les Arches
30700 Saint Quentin La Poterie
sessad@unapei30.fr

Nombre de places : 17
ETP : 4,67
Financement : ARS

ENFANCE ET ADOLESCENCE

Le SESSAD accompagne des enfants avec déficience, âgés de 3 à 16 ans. L'équipe intervient sur deux territoires : Alès et Bagnols-sur-Cèze. Quelques places spécifiques sont réservées pour l'accompagnement d'enfants avec troubles du spectre autistique.

Objectifs

Par des approches thérapeutiques et éducatives assurées par une équipe pluridisciplinaire :

- Accompagner le développement psychoaffectif de l'enfant.
- Soutenir l'enfant et sa famille pour anticiper son évolution et proposer les orientations qui paraissent les plus pertinentes.

Prestations proposées

- Interventions éducatives (ateliers, habilités sociales, devenir un citoyen, expression...).
- Soutien à la scolarisation.
- Prestations de soin et de rééducation.
- Incitation à la socialisation, accueil en famille thérapeutique.

Projets et perspectives

- Développement du SESSAD sur les deux territoires.
- Proposition de déploiement d'un DAME (Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif) avec extension de places.

Retour sur 2019...

- Installation du SESSAD à Saint Quentin La Poterie, sous la direction de Jérôme LEMAISTRE.
- Développement d'un dispositif plus souple.
- Repositionnement du SESSAD sur deux territoires (Alès et Bagnols-sur-Cèze) en communiquant davantage sur ses missions et en étant plus présent au côté de l'Éducation nationale.
- Travail sur l'évaluation et le diagnostic.
- Nouvelles admissions en direction d'enfants TSA.

EMAMS
Unapei 30

1, place du marché
Bâtiment Les Arches
30700 Saint Quentin La Poterie
emams@unapei30.fr

Nombre de places :
ETP : 1,8
Financement : ARS

ENFANCE ET ADOLESCENCE

Dispositif innovant au service de l'inclusion scolaire sur deux territoires d'intervention. L'équipe médico-sociale intervient dans des établissements scolaires et permet le maintien des enfants en situation de handicap en milieu scolaire.

Objectifs

L'équipe médico-sociale est au service des établissements scolaires pour la mise en place des prestations suivantes :

- Participation à des actions de sensibilisation.
- Mise en place d'actions collectives de sensibilisation.
- Appui et conseil à une école ou un collège.
- Être à disposition de l'équipe de la MDPH.

Prestations proposées

- Informer et sensibiliser les équipes sur les troubles du neuro-développement et leurs prises en charge.
- Accompagner les équipes pédagogiques en cas de difficultés repérées auprès d'un élève.
- Organiser des temps de sensibilisation dans les classes (tables rondes, films...).

Projets et perspectives

- Pérenniser ce dispositif en vue de son développement.

Retour sur 2019...

- Mise en place du dispositif au 2 septembre 2019.

PCPE
Unapei 30

1, place du marché
Bâtiment Les Arches
30700 Saint Quentin La Poterie
pcpe@unapei30.fr

Nombre de places : 20
ETP : 2,60
Financement : ARS

PRESTATIONS EXTERNES

Zéro sans solution !
Ensemble pour trouver une réponse accompagnée à toute personne en situation de handicap, âgée de 3 à 60 ans, sur les territoires d'Alès et de Bagnols-sur-Cèze.

Objectifs

Le PCPE est mobilisé quand la personne en situation de handicap est :

- Sans accompagnement partiel ou total.
- Dans l'attente d'une orientation vers un établissement ou un service médico-social.
- Dans une période de transition vers un établissement ou un service.
- Lorsque l'aidant est en difficulté.

Prestations proposées

- Organiser une prise en charge transitoire ou pérenne pour des personnes n'ayant pas de réponse adaptée à leurs besoins.
- Assurer la continuité des parcours et éviter les situations de rupture.
- Mobiliser l'ensemble des acteurs sociaux, sanitaires, médico-sociaux et du droit commun autour de la personne accompagnée pour un maintien sur son lieu de vie ou une orientation vers une structure adaptée.

Projets et perspectives

- Développet ce dispositif et l'étendre sur les hauts cantons alésiens, la grande couronne bagnolaise et l'uzège..

Retour sur 2019...

- Mise en place de ce nouveau dispositif au 2 septembre 2019.

ESAT
Les Gardons

1218, route de Mazac
30340 Salindres
04 66 56 26 86
esat.gardons@unapei30.fr

Nombre de places : 174
ETP : 35,59
Financement : ARS

TRAVAIL ET INSERTION

L'ESAT Les Gardons accompagne des travailleurs en situation de handicap, présentant tous types de déficiences avec ou sans troubles associés.

Objectifs

- Consolider l'ESAT Les Gardons comme un établissement attractif, stable et rentable pour soutenir l'amélioration et l'innovation par l'apprentissage.
- Préserver notre environnement.
- Valoriser notre patrimoine et favoriser le développement local.
- Veiller aux intérêts de nos collaborateurs et partenaires.

Activités proposées

- 16 ateliers dont du détachement en entreprise et de la mise à disposition permettent de proposer du travail au plus grand nombre.
- «Perspectives», un dispositif d'accompagnement SAESAT :
  - vers un nouveau projet professionnel ou d'orientation
  - vers la retraite
  - pour un accompagnement ponctuel lié à une difficulté spécifique
- Accompagnement favorisant l'autonomie sociale.

Projets et perspectives

- Développer le détachement en entreprise.
- Améliorer les conditions de travail des ouvriers et des salariés.
- Déterminer de nouvelles activités économiques.

Retour sur 2019...

- Développement de deux équipes de détachement en entreprise.
- Création d'un outil de communication numérique à destination des ouvriers.
- Poursuite des actions de mise en place de Projet d'Accompagnement Individualisé (PAI) des travailleurs.
- Développement de l'action commerciale de l'ESAT.

ESAT
Saint Exupéry

290, rue Eugène Freyssinet
30034 Nîmes Cedex 1
04 66 27 57 47
esat.st.exupery@unapei30.fr

Nombre de places : 90
ETP : 17,8
Financement : ARS

TRAVAIL ET INSERTION

L'ESAT Saint Exupéry accompagne les personnes en situation de handicap dans la construction et la définition de leur projet professionnel au sein d'une société inclusive.

Objectifs

- Faire d'une différence une compétence professionnelle.
- Favoriser l'accès au monde du travail.
- Adapter un dispositif d'accompagnement pour réaliser un projet de vie citoyen.

Activités proposées

- Imprimerie, pressing, restauration traditionnelle, self-cafétériat, entretien d'espaces verts, mise à disposition en entreprise, location de salle de séminaire.

Projets et perspectives

- Ré-aménagement / ré-agencement des bâtiments et abords extérieurs en prenant compte la démarche RSE.
- Dépôt de dossier de candidature pour obtenir la maque «FALC» Unapei.
- Participation à un concours culinaire de l'équipe restauration avec notre partenaire Sodexo.
- Réflexion sur une marque commune ESAT Unapei 30 et Unapei 34.
- Réalisation d'un plan de formation pour les TH.

Retour sur 2019...

- Développement d'une 5ème équipe espaces verts.
- Lancement de la démarche RSE.
- Création d'un espace restauration plancha au sein du patio du restaurant.
- Signatures de nouveaux contrats de mise à disposition de travailleurs handicapés au sein d'entreprises partenaires.

ESAT
Véronique

1, avenue Eugène Thome
BP 12091 - 30202 Bagnols-sur-Cèze
04 66 89 92 46
esat.veronique@unapei30.fr

Nombre de places : 64
ETP : 12,10
Financement : ARS

TRAVAIL ET INSERTION

Développer et accompagner le savoir-être de personnes en situation de handicap pluriels (mental, psychique) au service d'un savoir-faire le permettant d'être actrice de leur avenir professionnel et citoyen.

Objectifs

- Faire d'une différence une compétence professionnelle.
- Favoriser l'accès au monde du travail.
- Adapter un dispositif d'accompagnement pour réaliser un projet de vie citoyen.

Activités proposées

- Espaces verts, entretien de locaux et nettoyage industriel, restauration collective, informatique et numérique, conditionnement, recyclage de papier, hôtellerie, nettoyage de véhicules..

Projets et perspectives

- Relocalisation de l'établissement.
- Transfert de 10 places de l'ESAT Les Gardons vers l'ESAT Véronique.
- Réflexion sur une marque commune ESAT Unapei 30 et Unapei 34.
- Réalisation d'un plan de formation pour les TH..

Retour sur 2019...

- Lancement de la démarche RSE.
- Formalisation d'un partenariat entre l'activité cuisine centrale et Sodexo.
- Participation d'un travailleur handicapé au dispositif Duo Day, qui a ainsi découvert le quotidien du Député Anthony CELLIER à l'Assemblée nationale.

CEMA Guillaumet

65, chemin du Mas Fléchier
Mas des Abeilles
30000 Nîmes
04 66 04 70 10
cema.guillaumet@unapei30.fr

Nombre de places : 45
ETP : 15
Financement : Conseil Départemental

ACCUEIL DE JOUR

Le CEMA Guillaumet accompagne la personne en situation de handicap vers son projet de vie.

Objectifs

- Aider la personne en situation de handicap à acquérir de l'autonomie dans son projet de vie professionnelle et sociale. L'accompagner progressivement vers des activités et des temps choisis en autonomie hors du CEMA.
- Développer le sentiment d'appartenance à la société civile par des actions et activités d'utilité sociale innovantes (individuelles ou collectives).
- Développer du lien social au travers d'échanges valorisants avec de nombreux partenaires.

Prestations proposées

Trois dispositifs d'accompagnement aux moments clés du parcours de vie :

- La passerelle insertion : préparer la personne au travail protégé (ESAT) avec ou sans hébergement.
- Le pôle mobilisation : renforcer les aptitudes et valoriser les capacités des personnes n'ayant pas ou plus les capacités d'accéder au travail protégé.
- La passerelle équilibre : accompagner des travailleurs d'ESAT dans la construction de leur projet de vie en cessation d'activité professionnelle.

Projets et perspectives

- Préparation de l'évolution du CEMA vers une plateforme proposant des services à la carte en partant des besoins repérés et des attentes affirmées par les personnes accompagnées.

Retour sur 2019...

- Célébration des 20 ans du CEMA Guillaumet en 2 temps : une manifestation début juin retraçant les 20 années autour de concerts, spectacles, défilés et la présentation du spectacle «Le champ des possibles», au Périscope, mis en scène par une chorégraphe et orchestré par des personnes accompagnées et des professionnels.
- Départ de Christian FOLCHER, Directeur de l'établissement depuis son ouverture et arrivée de Fabienne BARON, Directrice du CEMA Guillaumet, du SAVS Le Tavernol, des Foyers de vie Paul Cézanne et Le Tavernol.
- Développement de nombreux projets avec des partenaires extérieurs (écoles, entreprises, Samu social, ESAT, commune de Nîmes, Restos du cœur, Ligue de protection des oiseaux).
- Un accent particulier a été mis sur une démarche de développement durable sur l'établissement, mais aussi à l'échelle de l'Association

FOYER DE VIE ET FAM

Les Agarrus

165, chemin de Faché
30200 Bagnols-sur-Cèze
04 66 39 89 50
foyer.agarrus@unapei30.fr

Nombre de places :
28 dont 6 médicalisées
ETP : 17,11
Financement : ARS
et Conseil Départemental

HÉBERGEMENT ET SOIN

Le foyer accueille des personnes présentant une déficience mentale légère à sévère, associée à des troubles venant perturber la vie relationnelle, la communication et le comportement.

Objectifs

- Offrir un lieu de vie adapté et accueillant.
- Proposer des activités stimulantes.
- Ouvrir à et vers l'environnement.

Prestations proposées

- Accueil de jour et hébergement.
- Animation, accompagnement socio-éducatif.
- Soins, surveillance médicale.

Projets et perspectives

- Proposer aux personnes accompagnées d'être locataire de leur propre logement à Bagnols-sur-Cèze et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé défini à partir de leurs compétences et de leurs envies.
- Créer un nouveau quartier à Bagnols-sur-Cèze de 93 logements dont au moins 42 seront réservés aux personnes en situation de handicap. Les personnels des deux établissements concernés seront réunis dans le cadre de ce dispositif d'habitat favorisant l'inclusion.
- Lancement d'une réflexion pour accompagner au mieux les professionnels, les personnes accueillies et leur famille vers ce nouveau dispositif.

Retour sur 2019...

- Ré-orientation progressive des propositions d'activité afin de préparer la transition vers le nouveau modèle d'accompagnement. Ainsi de nouvelles activités ont vu le jour, notamment le PRAA (Préparation d'un Repas en Autonomie ou Accompagné), mises en situations d'évaluation et d'apprentissage où l'on amène les personnes à mettre en avant leurs compétences en matière d'autonomie : déplacements, courses, restaurant, etc.).
- Renforcement des activités d'utilité sociale et partenariales : bénévolat aux Restos du cœur, projet commun avec la MFR de Castillon du Gard, bénévolat à la Maison des Alternatives Solidaires, développement des stages individuels dans différentes entreprises du secteur.
- Forte mobilisation lors de l'Opé Brioches : personnes accueillies et professionnels ont écoulé 400 brioches.
- Fête de Noël : Grosse ambiance cette année à l'auberge des 4 saisons avec la participation du duo «JMO animations» qui nous a proposé un Karaoké en live, permettant à chacun de danser, chanter en solo, en duo, en groupe !

FOYER D'HÉBERGEMENT
Bernadette

25, rue Conti BP 31023
30205 Bagnols-sur-Cèze
04 66 39 85 54
foyer.bernadette@unapei30.fr

Nombre de places : 14
ETP : 5,38
Financement :Conseil Départemental

HÉBERGEMENT

Le foyer Bernadette accueille des personnes en situation de handicap mental ou psychique, travaillant en ESAT. Situé en cœur de ville, il permet un accompagnement tourné vers l'inclusion sociale permettant une réelle autonomie du résident.

Objectifs

- Permettre un accueil chaleureux et sécurisant pour des travailleurs handicapés.
- Maintenir et développer les capacités d'autonomie du résident en lien avec son Projet d'Accompagnement Individuel.

Prestations proposées

- Accompagnement dans la vie quotidienne.
- Accompagnement dans le développement des habiletés sociales.

Projets et perspectives

- Proposer aux personnes accompagnées d'être locataire de leur propre logement à Bagnols-sur-Cèze et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé défini à partir de leurs compétences et de leurs envies.
- Créer un nouveau quartier à Bagnols-sur-Cèze de 93 logements dont au moins 42 seront réservés aux personnes en situation de handicap. Les personnels des deux établissements concernés seront réunis dans le cadre de ce dispositif d'habitat favorisant l'inclusion.
- Lancement d'une réflexion pour accompagner au mieux les professionnels, les personnes accueillies et leur famille vers ce nouveau dispositif.

Retour sur 2019...

- Mise en place des ateliers *«Prépare ton repas»* un soir par semaine. L'idée étant de pouvoir évaluer les compétences et capacités de la personne à gérer seule du choix de son menu jusqu'à l'élaboration de celui-ci en passant par la liste des courses, les achats et la préparation. L'équipe a construit un outil d'évaluation permettant, au fur et à mesure des ateliers, d'individualiser l'accompagnement afin d'être au plus près des besoins de la personne, tout en visant à favoriser son autonomie.
- Une fin d'année fêtée, comme le souhaitaient les résidents, sur Avignon lors d'un karaoké live. Certains ont chanté devant la salle en solo, d'autres en groupes. Tous se sont régalés autour d'un bon repas.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE
SAVS-SAVA

23, place de la petite fontaine
BP 31023 - 30205 Bagnols-sur-Cèze
04 66 89 50 28
sava@unapei30.fr

Nombre de places : 70 SAVA / 15 SAVS
ETP : 4,02 SAVA / 4,22 SAVS
Financement : Conseil Départemental

Le SAVS/SAVA accompagne toute personne en situation de handicap dans la cité. Il favorise l'inclusion sociale et propose la mise en œuvre de moyens nécessaires à l'intégration ou au maintien de la personne dans sa vie sociale et professionnelle.

Objectifs

- Accueillir, aider, soutenir et accompagner pour permettre la réalisation du projet personnalisé individuel.
- Développer les capacités d'autonomie dans la perspective d'une insertion sociale et professionnelle en mobilisant un réseau partenarial diversifié.

Prestations proposées

- Une dimension individuelle avec des rendez-vous au service, visite à domicile, concertation des partenaires, démarches administratives et accompagnement vers le soin.
- Une dimension collective par des activités pensées en utilisant les dispositifs de droit commun.

Projets et perspectives

- Poursuite du partenariat avec la maison centre de développement chorégraphie nationale d'Uzès dans le cadre du projet «Culture à l'hôpital» avec l'objectif de créer des échanges entre les personnes accompagnées par le SAVS/SAVA, les patients du Mas Careiron et les personnes d'autres services autour d'activités chorégraphiques, de chant ou ludiques.
- Développement d'un travail de partenariat et de relais avec la MAIA de Bagnols-sur-Cèze dans le cadre de l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes.

Retour sur 2019...

- Organisation d'une journée de travail et d'échange Inter SAVA du Gard (Bagnols, Alès, Nîmes, Le Vigan) sur la fin d'accompagnement des PHV avec deux intervenantes extérieures qui venues témoigner de leurs expériences et organisation d'ateliers-débats entre les participants.
- Mise en place d'un partenariat avec l'école de musique de Bagnols dans le cadre de la chorale du SAVS, permettant une meilleure intégration dans la cité grâce aux cours de chants ayant lieu au sein de l'école de musique.
- Mise en place de temps d'échanges avec les personnes accompagnées autour des élections européennes.
- Mise en place d'ateliers «Sport et féminité» (en partenariat avec une association sportive) permettant d'offrir aux femmes accompagnées un espace tourné vers la féminité à travers la pratique de la danse.

FOYER DE VIE
L'Oustalado

1377, route de Mazac
30340 Salindres
04 66 85 67 28
foyer.oustalado@unapei30.fr

Nombre de places :
25 accueil de jour
30 hébergement
ETP : 28,35
Financement :
Conseil Départemental

HÉBERGEMENT ET ACCUEIL DE JOUR

Établissement situé en milieu rural, pour personnes adultes en situation de handicap mental ou psychique.

Objectifs

- Accompagner chaque personne dans un environnement permettant la réalisation de son projet personnel.
- Garantir le suivi d'un traitement médical individualisé.
- Favoriser l'insertion sociale.

Prestations proposées

- Assurer l'accueil, l'hébergement, la restauration et l'accompagnement médico-social des personnes accueillies.
- Assurer le suivi d'un traitement médical individualisé.
- Favoriser l'épanouissement de chaque résident dans le respect des rythmes de vie individuels.
- Permettre le maintien des acquis.
- Favoriser le bien-être, tant physique que psychologique.
- Favoriser le développement des relations sociales.

Projets et perspectives

- Adaptation de l'accompagnement en respectant les rythmes de vie de chacun. Finalisation de l'intégration des nouvelles personnes accueillies.
- Optimisation des partenariats pour permettre des réorientations dans des lieux adaptés aux personnes vieillissantes.

Retour sur 2019...

- Départ de deux résidents vieillissants qui ont fait le choix d'intégrer l'unité PHV de Notre Dame des Pins.
- Mise en place de nouvelles activités pour répondre aux besoins et attentes des jeunes nouvellement entrés dans les effectifs.
- Succès constant de la salle Etincelle qui fait toujours le bonheur et la sérénité des personnes vieillissantes.
- Fonctionnement du foyer en effectif plein (50 personnes en journée), ce qui nécessite une réorganisation quotidienne pour tenir compte des états physiques et psychiques des personnes.

SAVS-SSAF
L'OUSTALADO

1377, route de Mazac
30340 Salindres
04 66 85 67 28
savs.oustalodo@unapei30.fr

Nombre de places SAVS : 20
ETP SAVS : 4,11
Financement :
Conseil Départemental

ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE

Le SAVS accompagne à domicile des personnes adultes en situation de handicap mental ou psychique.
Le SSAF assure le suivi de familles d'accueil recevant à leur domicile des personnes âgées ou en situation de handicap.

Objectifs

- **SAVS** : Accompagner et soutenir les personnes en situation de handicap dans leur accès à l'autonomie, leur intégration sociale et la réalisation de leur projet de vie en milieu ordinaire. Apporter un soutien aux aidants familiaux.
- **SSAF** : Accompagner les familles d'accueil afin qu'elles proposent, à leur domicile, une qualité de vie à des personnes qui ont choisi une solution alternative à l'institution.

Prestations proposées

- **SAVS** : Visite à domicile, facilitation de l'accès au soin, aide à la gestion du quotidien, du budget hebdomadaire, à différentes démarches administratives. Faciliter l'accès et le maintien en logement.
- **SSAF** : Le service effectue 6 visites par an pour chaque personne accompagnée. Un bilan de chacune des visites est réalisé et transmis au Conseil Départemental du Gard.

Projets et perspectives

- **SSAF** : Obtention du nouveau marché public pour 4 ans.
- Perspective de développer les accompagnements **SAVS** dans une maison en partage.

Retour sur 2019...

- L'équipe est à nouveau au complet et développe une nouvelle dynamique. Au vu de certaines situations complexes et afin d'assurer la sécurité des personnes, le SAVS a effectué le suivi de 22 personnes pour 20 mesures accordées.
- L'Oustalado travaille sur plusieurs projets de maisons en partage, ce qui permettrait une augmentation des mesures de suivi SAVS.
- L'Oustalado a obtenu le nouveau marché public pour le suivi des familles d'accueil pour une période de 4 ans.

FOYER DE VIE
LE TAVERNOL

3, rue Pasteur
BP 23 - 30129 Manduel
04 66 01 90 00
foyer.tavernol@unapei30.fr

Nombre de places : 29
ETP : 14,10
Financement :
Conseil Départemental

HÉBERGEMENT ET ACCUEIL DE JOUR

Le Foyer Le Tavernol accueille et accompagne des adultes en situation de handicap mental, certains travaillant en ESAT.

Objectifs

- Offrir un lieu de vie accueillant et chaleureux.
- Maintenir et développer les acquis et les compétences de chacun.
- Proposer des activités stimulantes et socialisantes.
- Favoriser l'autonomie, l'inclusion sociale.
- Permettre l'accession à un logement autonome avec un suivi SAVS.

Prestations proposées

- Hébergement.
- Activités internes pour stimuler les résidents.
- Soutien dans les actes de la vie quotidienne.
- Accompagnement dans des activités externes favorisant l'inclusion sociale.

Projets et perspectives

- Poursuite de la démarche participative suite au diagnostic par la mise en œuvre d'actions concertées en équipe et validées par la direction.
- Mise en place de nouvelles activités suite à la transformation du Tavernol en Foyer de vie en novembre 2018.
- Mutualisation des compétences Tavernol/Paul Cézanne.
- Développement d'un partenariat avec le CEMA pour associer nos savoir-faire.
- Mise en œuvre de l'Évaluation Interne.

Retour sur 2019...

- Validation du projet d'établissement du FH Tavernol.
- Arrivée d'une nouvelle Directrice : Fabienne Baron
- Accompagnement des temps clés du quotidien pour les travailleurs d'ESAT.
- Création d'activités contenantes pour les nouveaux résidents en Foyer de vie (accueil en journée).
- Transformation du Foyer d'hébergement en Foyer de vie (novembre 2018).
- Mise en œuvre d'un diagnostic établissement pour élaborer une démarche de travail participatif.
- Mise en œuvre d'une nouvelle dynamique de relation avec les familles suite à réunion d'échange..

SAVS
LE TAVERNOL

3, rue Pasteur - BP 23
30129 Manduel
04 66 01 90 00
savs.tavernol@unapei30.fr

Nombre de places : 17
ETP : 2,20
Financement :
Conseil Départemental

ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE

Le SAVS accompagne des adultes en situation de handicap mental ou souffrant de troubles psychiques, vivant de façon autonome en appartements individuels.

Objectifs

- Contribuer à la réalisation du projet de vie par un accompagnement adapté aux besoins des personnes relevant d'un accompagnement SAVS.
- Favoriser le maintien des liens sociaux ou professionnels.
- Faciliter l'accès aux services de droit commun.

Prestations proposées

- Évaluation des besoins et des capacités d'autonomie.
- Identification de l'accompagnement à mettre en œuvre, suivi et coordination des actions des différents intervenants, visites à domicile.
- Accompagnement à la parentalité.
- Accompagnement aux loisirs et à la culture.
- Accompagnement à la gestion administrative.
- Accompagnement à la recherche de logement et à son maintien.
- Accompagnement à la santé et aux soins.

Projets et perspectives

- Retravailler les missions du service pour favoriser au maximum l'autodétermination et l'autonomie des personnes accompagnées.

Retour sur 2019...

- Départ à la retraite de Rémy BERTAUD, arrivé en 2018 pour un management de transition.
- Arrivée de Fabienne BARON, nouvelle Directrice SAVS, Foyers de vie Paul Cézanne et Le Tavernol ainsi que du CEMA Guillaumet.
- Poursuite du travail avec les différents partenaires favorisant l'inclusion sociale.
- Intégration du service dans le CEMA Guillaumet.
- Évaluation interne.

FOYER DE VIE
PAUL CÉZANNE

22, rue Xavier Tronc
30128 Garons
04 66 01 90 00
foyer.cezanne@unapei30.fr

Nombre de places :
19 en hébergement
et 1 en accueil de jour
ETP : 13
Financement :
Conseil Départemental

HÉBERGEMENT ET ACCUEIL DE JOUR

Le Foyer Paul Cézanne accueille et accompagne des adultes en situation de handicap mental.

Objectifs

- Offrir un lieu de vie adapté, accueillant et chaleureux.
- Proposer des activités stimulantes et socialisantes.
- Favoriser l'ouverture à la vie de la cité.

Prestations proposées

- Hébergement et accueil de jour.
- Activités internes et externes.
- Accompagnement éducatif.
- Soins et surveillance médicale.

Projets et perspectives

- Poursuite de la démarche participative suite au diagnostic par la mise en œuvre d'actions concertées en équipe et validées par la direction.
- Aménagement d'une nouvelle salle à manger.
- Validation du projet d'établissement.
- Mutualisation des compétences Tavernol/Paul Cézanne
- Partenariat avec le CEMA Guillaumet pour associer nos savoir-faire.
- Mise en œuvre de l'Evaluation Interne.

Retour sur 2019...

- Ecriture du projet d'établissement.
- Arrivée d'une nouvelle Directrice : Fabienne BARON.
- Organisation et mise en œuvre des activités quotidiennes.
- Mise en œuvre d'un diagnostic établissement pour élaborer une démarche de travail participatif.
- Mise en œuvre d'une nouvelle dynamique de relation avec les familles suite à réunion d'échange.

FAM
LES YVERIÈRES

Quartier les Yverières
30630 Goudargues
04 66 33 21 50
fam.yverieres@unapei30.fr

Nombre de places : 36
ETP : 53,88
Financement : ARS et Conseil Départemental

HÉBERGEMENT ET SOINS

L'établissement accompagne 36 personnes adultes présentant une situation complexe de handicap avec altération de leurs capacités d'autonomie, de décision et d'action dans les actes essentiels de la vie quotidienne.

Objectifs

- Développer des prises en charge pour la personne fragilisée et sa famille.
- Adaptater l'établissement aux attentes et besoins des personnes accompagnées.
- Professionnaliser les intervenants par la formation continue.
- Élargir l'éventail de la prise en charge et la mutualisation des moyens.

Prestations proposées

- Hébergement et accompagnement socio-éducatif.
- Soins et maintien des capacités physiologiques, physiques et psychomotrices.

Projets et perspectives

- Création d'une cuisine satellite centralisée.
- Ré-aménagement des locaux pour optimiser les espaces et redonner plus de sens à l'organisation de l'établissement
- Développement de partenariats avec le secteur sanitaire.
- Développement des échanges inter-établissements.
- Création de trois places MAS.
- Travail sur l'autodétermination : groupe de travail sur la citoyenneté.
- Mise en place la médiation canine.

Retour sur 2019...

- L'aménagement et l'équipement des locaux ont comme chaque année fait l'objet d'une attention particulière. Une terrasse a été créée afin que les résidents puissent profiter au maximum de l'extérieur.
- Les activités ont été développées et diversifiées pour répondre au mieux aux besoins des résidents. L'atelier consacré au BAO PAO a été reconduit. Une rencontre inter établissement a pu avoir lieu dans ce domaine, l'art thérapie et la réflexologie étant des activités très appréciées par les résidents.
- Des transferts ont eu lieu et les résidents sont revenus enchantés de leurs séjours.
- La formation des salariés a été comme chaque année une priorité : deux salariés des Yverières ont suivi une formation sur la médiation canine afin de pérenniser cette activité au sein de l'établissement.
- La fête du FAM a été l'occasion de passer une journée formidable en présence des résidents, des familles, des salariés et nos partenaires.

EAM
LES MASSAGUES

Chemin de Parignargues
30730 Montpezat
04 66 63 23 76
fam.massagues@unapei30.fr

Nombre de places : 40 en internat, 5 en accueil de jour FAM et 2 en accueil de jour MAS
ETP : 59,51
Financement : ARS et Conseil Départemental

HÉBERGEMENT ET SOINS

L'établissement reçoit des personnes en situation complexe de handicap, nécessitant une surveillance médicale constante et des soins quotidiens, ainsi qu'une assistance permanente dans les actes de la vie courante.

Objectifs

- Favoriser la réalisation des potentialités intellectuelles, affectives et corporelles des personnes accompagnées en leur garantissant le respect de leurs droits fondamentaux.

Prestations proposées

- Soins et surveillance adaptés à la déficience.
- Rééducation d'entretien.
- Animation socioéducative.

À cet effet, l'EAM Les Massagues inscrit ses actions et ses interventions dans un projet de vie personnalisé articulant les soins et les actions éducatives.

Projets et perspectives

- Prise en compte de l'évolution des caractéristiques des résidants dans la stratégie et les orientations du projet d'établissement 2018-2023.
- Préparation de l'ouverture des places de MAS et travaux d'extension et de rénovation.

Retour sur 2019...

- L'adaptation du rythme des activités, en rapport avec le vieillissement des personnes accueillies permet à présent de consacrer davantage de temps le matin à leur accompagnement dans les actes de la vie quotidienne.
- Sur le plan médical, 617 consultations internes et 166 consultations spécialisées externes ont été réalisées.
- Poursuite de l'accueil en MAS des externes avec une place en accueil permanente et une place en accueil temporaire qui fonctionne très bien.
- Poursuite du projet artistique d'expression corporelle avec une chorégraphe : permettre aux résidents de danser au cœur même de leurs lieux de vie et de créer des moments particuliers de convivialité, d'échange et de joie.

EAM
VILLARET-GUIRAUDET

375, route de Bagnols
30100 Alès
04 66 54 29 00
fam.villaret.guiraudet@unapei30.fr

Nombre de places : 30+ 1 en accueil de jour et 1 en accueil temporaire
ETP : 45
Financement : ARS et Conseil Départemental

HÉBERGEMENT ET SOINS

L'établissement accueille des personnes à partir de 20 ans, présentant un handicap intellectuel profond ou sévère et/ou un polyhandicap, nécessitant un accompagnement permanent au quotidien.

Objectifs

- Prendre en compte de la communication non verbale.
- Donner du sens à la quotidienneté.
- Proposer un accompagnement individualisé.

Prestations proposées

- Prise en charge par l'équipe pluridisciplinaire : éducative, psychologique, médicale, ergothérapeutique, kinésithérapeutique.
- Participation aux activités en interne et proposition d'intervenants extérieurs (massages, Shiatsu, massages du ventre, art thérapie, musique, médiation animale, etc.)

Projets et perspectives

- Promouvoir la participation effective des résidants.
- Favoriser l'innovation et le développement de solutions adaptées.
- Ouvrir l'établissement vers l'extérieur, sensibiliser au handicap et au polyhandicap.
- Adapter l'accompagnement des résidants aux problématiques posées par le vieillissement.

Retour sur 2019...

- Fête des 20 ans du FAM au mois de septembre où familles, collègues, établissements et partenaires étaient conviés, sur le thème de la fête foraine.
- Fête de départ à la retraite de 2 salariés au mois de septembre.
- Journée portes ouvertes au cours de l'Opé Brioches en octobre.
- Fête de fin d'année sous les barnums, avec la venue du Père Noël et d'un lutin, en side-car !
- Arrivée de Corinne, nouvelle psychologue, au mois de juillet.
- Deux décès à déplorer au cours de l'année, une personne accueillie en internat, et une en accueil de jour.

GLOSSAIRE

AAP	Appel À Projets
ANAP	Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médio-sociaux
ARS	Agence Régionale de Santé
ASV	Adaptation de la Société au Vieillissement
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CEMA	Centre d'Évaluation et de Mobilisation des Aptitudes
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CD 30	Conseil Départemental du Gard
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
EAM	Établissement d'Accueil Médicalisé
EMAMS	Équipe Mobile d'Appui Médico-Social
ERP	Établissement Recevant du Public
ESAT	Établissement et Service d'Aide par le Travail
ESMS	Établissement et service Social et Médico Social
ETP	Équivalent Temps Plein
FALC	Facile À Lire et à Comprendre
FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé
FH	Foyer d'Hébergement
FV	Foyer de Vie
IME	Institut Médico-Éducatif
ITEP	Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
PCPE	Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
QVT	Qualité de Vie au Travail
RPS	Risques Psycho-Sociaux
SAESAT	Section Annexe d'Établissement et Service d'Aide par le Travail
SAJ	Service d'Activités de Jour
SASEA	Service d'Accueil Spécialisé pour Enfants Autistes
SAVA	Service d'Accompagnement à la Vie Autonome
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SESSAD	Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
TMS	Troubles Musculo-Squeléttiques
TSA / TND	Trouble du Spectre Autistique / Trouble du Neuro Développement

Unapei 30
2, impasse Robert Schuman
30 000 Nîmes
04 66 05 05 80
siege@unapei30.fr